



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin N° 51 de décembre 2022

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

D A N S C E N U M É R O :

E D I T O

Sommaire	1
Registres matricules de l'ancien régime	2
Bernadou Jean Baptiste, maire de Ferrière la Grande	9
Le cahier de doléances de Wignehies	10
Construction d'une grange dimière à Rousies en 1722	11
Louis Rousseau, instituteur républicain opposé au second empire	14
Les grèves des consommateurs en aout 1911	16
Evénements tragiques à Trélon, Anor et Fourmies en 1944	18
Rapport d'activités du secteur FFI du Bassin de la Sambre, 1942-1944	19
L'organisation de la résistance de l'armée (ORA)	21
Assassinats à Avesnelles, Glageon et Trélon	24
Faits divers et accidents en 1883	27
Bulletin d'adhésion 2023	37

L'adresse du site associatif est passé en mode « sécurisé ». N'oubliez pas d'ajouter le « s » : <https://www.rp59.fr>

La base de données a été mise à jour avec nombreuses données, notamment des actes notariés et d'embrefs. 5000 entrées ont été ajoutées cette année. Merci aux contributeurs. Si vous voulez participer, contactez-moi.

N'hésitez pas à poser vos questions ou poster vos trouvailles sur notre groupe facebook « *Racines et Patrimoine en Avesnois* »

Dans ce bulletin, vous pourrez lire le deuxième volet consacré à la résistance en Sambre Avesnois. D'autres suivront

dans les prochains. Si vous avez des articles à proposer, contactez-moi.

Comme chaque année à cette époque démarrent les renouvellements d'adhésion. Le montant de la cotisation n'a pas changé, soit 15 euros. Vous trouverez le bulletin de demande ou de renouvellement d'adhésion en dernière page

L'assemblée générale annuelle est prévue le 15 février 2023 à 17h30, au local de l'association.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de fructueuses recherches pour 2023.



REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

CATIN Philippe, né le 20/02/1781 à Bas-Lieu, fils de Philippe et de Marie Joséphine FIEVET, 61e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 512, page 61, matricule : 8168.

GUERITE Augustin, né le 21/09/1788 à Beau-repaire, fils de Benoît et de Marie Anne BAUDRY, 122e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 863, page 231, matricule : 7964.

BERTAUX Constantin Joseph, né le 27/09/1771 à Boussières-sur-Sambre, fils de André Joseph et de Constance RENAUT, Régiment de chasseurs à cheval. Cote : SHD/GR 20 YC 143, page 99, matricule : 1572.

LAURENT Désiré Joseph, né le 29/05/1780 à Boussois, fils de Auguste et de Marguerite BROGNIER, 17e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 151, page 84, matricule : 3484.

LAURENT Philippe Joseph, né le 30/01/1785 à Boussois, fils de Désiré et de Louise PECQUEUR, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 442, matricule : 2641.

LAURENT Ferdinand Joseph, né le 24/01/1788 à Boussois, fils de Désiré et de Louise PECQUEUR, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 328, matricule : 1958.

LAURENT Ferdinand Joseph, né le 24/01/1788 à Boussois, fils de Désiré et de Louise PECQUEUR, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 254, matricule : 4505.

LERNOUD Célestin Joseph, né le 31/03/1781

à Bry, fils de Pierre Joseph et de Célestine DUPIRE, Artillerie à pied de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 177, page 59, matricule : 494.

LERNOUD Célestin Joseph, né le 31/03/1781 à Bry, fils de Pierre Joseph et de Célestine DUPIRE, Artillerie à pied de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 176, page 81, matricule : 494.

LERNOUD Célestin Joseph, né le 31/03/1781 à Bry, fils de Pierre Joseph et de Célestine DUPIRE, Artillerie à cheval de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 183, page 81, matricule : 494.

COLASSE Louis Léonard, né le 24/10/1781 à Bry, fils de Philippe et de Marie Rose PERUEZ, 17e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 151, page 86, matricule : 3496.

LERNOUD Constantin Joseph, né le 19/01/1783 à Bry, fils de Pierre et de Célestine DUPIRE, 19ième régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 284, matricule : 4680.

LERNOUD Constantin, né le 19/01/1783 à Bry, fils de Pierre et de Célestine DUPRIE, 17e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 151, page 86, matricule : 3497.

WATTIER Auguste Joseph, né le 22/03/1783 à Bry, fils de Pierre François et de Marie DESORMEAU, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 33, matricule : 191.

WATTIER Auguste Joseph, né le 22/03/1783 à Bry, fils de Pierre François et de Marie DESORMEAU, 17e régiment d'infanterie de ligne.

Cote : SHD/GR 21 YC 151, page 86, matricule : 3498.

HOT Jean Baptiste, né le 02/02/1784 à Bry, fils de Philippe Antoine et de Catherine Joseph WATTIER, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 255, matricule : 1522.

DELVALLEE Baptiste Célestin Joseph, né le 05/03/1786 à Bry, fils de Antoine Joseph et de Florence DUPONT, 191ème régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 51, matricule : 3281.

DELHAYE Philippe Joseph, né le 27/07/1788 à Bry, fils de Jacques Joseph et de Marie Joséphine PERRUEZ, 122e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 862, page 77, matricule : 5243.

DESART Antoine Joseph, né le 27/07/1788 à Bry, fils de Antoine Joseph et de Marie Andine SAUVAGE, 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 201, matricule : 5979.

WATTIER Antoine Joseph, né le 07/03/1792 à Bry, fils de Jean Baptiste et de Marguerite Joseph LEPOINT, 56e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 469, page 272, matricule : 14213.

HOT Alexis-Joseph, né le 21/10/1792 à Bry, fils de Philippe Antoine et de Catherine Joseph WATTIER, 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21YC238, page 109, matricule : 630.

GODIN Pierre Joseph, né le 01/01/1793 à Bry, fils de Joseph et de Alexandrine NISON, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 16, matricule : 6048.

HENNECART (HANNECART) Pierre Joseph, né le 22/06/1787 à Buvignies, fils de Nicolas Joseph et de 0 SOYER, 61e régiment d'infante-

rie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 512, page 12, matricule : 7876.

BONNAIRE Ildefonce, né le 09/12/1770 à Cartignies, fils de Nicolas et de Anne Marie HAUDIN, 2e demi-brigade de ligne. Cote : SDH/GR21YC11, page 56, matricule : 316.

COLLET Louis, né le 07/01/1774 à Cartignies, fils de Alexis Joseph et de Marie Catherine POINDEUR, 2e demi-brigade de ligne. Cote : SDH/GR21YC11, page 56, matricule : 317.

HOSSELET Nicolas, né le 24/06/1776 à Cartignies, fils de Jacques et de Marie Josephe HOCQUET, 2e régiment d'infanterie de ligne dit régiment de la Reine. Cote : SHD/GR 21 YC 19, page 257, matricule : 1514.

HOSSELET Nicolas, né le 24/06/1776 à Cartignies, fils de Jacques et de Marie Josephe HOCQUET, 2e demi-brigade de ligne. Cote : SDH/GR21YC11, page 56, matricule : 318.

THOMAS Jacques, né le 19/07/1778 à Cartignies, fils de Louis Joseph et de Marie Joséphe LECHER, Infanterie. 7ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 82, page 6, matricule : 1.

DUBAIL Nicolas Joseph, né le 24/11/1778 à Cartignies, fils de Toussaint Joseph et de Marie Joseph LECOHER, Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls. Cote : SHD/GR 20 YC 136, page 120 & 121, matricule : 2174.

DUBAIL Nicolas Joseph, né le 24/11/1778 à Cartignies, fils de Toussaint Joseph et de Marie Joseph LECOHER, Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls. Cote : SHD/GR 20 YC 137, page 54, matricule : 242.

DUBAIL Nicolas Joseph, né le 24/11/1778 à Cartignies, fils de Toussaint Joseph et de Marie Joseph LECOHER, Corps royal des cuirassiers de France. Cote : SHD/GR 20 YC 148, page 53, matricule : 293.

LOUVET Pierre Joseph, né le 29/06/1779 à Cartignies, fils de Martin Joseph et de Marie Rose HIROUX, 12e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 109, page 9, matricule : 8432.

BETRY Jean Jacques, né le 05/01/1781 à Cartignies, fils de Jean Jacques et de Marie Joseph CERISIER, 12e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 110, page 184, matricule : 11284.

BETRY Jean Jacques, né le 05/01/1781 à Cartignies, fils de Jean Jacques et de Marie Joseph CERISIER, 12e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 111, page 136, matricule : 794.

BOULANGER Augustin, né le 11/08/1781 à Cartignies, fils de Augustin et de Célestine LEFEBVRE, 19e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 170, page 259, matricule : 1534.

PRISSETTE Louis, né le 30/06/1782 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Marie Joseph DUBOIS, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 180, matricule : 4058.

DELLEAUX Constant Joseph, né le 00/00/1783 à Cartignies, fils de Gaspard et de Marie Anne BONNEMAISON, Infanterie. 9ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 87, page 314, matricule : 1852.

PRISSETTE Louis Philidore, né le 11/09/1784 à Cartignies, fils de Jean et de Catherine SAVAREUX, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 207, matricule : 1231.

LIENARD Louis, né le 28/02/1785 à Cartignies, fils de Éloi et de Marie Barbe PINCHART, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 15, matricule : 3070.

BONNEMAISON Pierre Joseph, né le 10/10/1785 à Cartignies, fils de Pierre Joseph et de Marie Madeleine BETRY, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 57, matricule : 3321.

DUFRASNE Augustin Joseph, né le 23/03/1786 à Cartignies, fils de Constant et de Catherine NAVARRE, 17e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 152, page 394, matricule : 8340.

DUFRASNE Augustin Joseph, né le 23/03/1786 à Cartignies, fils de Constant et de Catherine NAVARRE, Infanterie. 4ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 70, page 349, matricule : 1743.

DUFRASNE Augustin Joseph, né le 23/03/1786 à Cartignies, fils de Constant et de Catherine NAVARRE, Dépôt des conscrits chasseurs. Cote : SHD/GR 20 YC 120, page 123, matricule : 701.

JOLY Joseph Nicolas, né le 11/08/1786 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Jeanne MICHEL, 19e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 114, matricule : 3659.

HUART Pierre Auxibe, né le 13/10/1786 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Marie PINCHART, 19ième régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 106, matricule : 3615.

CONTESSE Maximilien, né le 06/06/1787 à Cartignies, fils de Joseph et de Catherine LOCQUET, 43e régiment d'infanterie de ligne . Cote : SHD/GR 21 YC 401, page 19, matricule : 1886.

DUFRASNE Jean François, né le 20/08/1787 à Cartignies, fils de Constant et de Catherine NAVARRE, 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 233, page 129, matricule : 10956.

PICAVET Romain Joseph, né le 02/10/1787 à Cartignies, fils de Philippe Joseph et de Anne Joseph CAULERY, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 190, page 398, matricule : 5366.

BETRY Nicolas Joseph, né le 24/10/1787 à Cartignies, fils de Nicolas Joseph et de Marie Anne CONTESSE, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 498, matricule : 2978.

CHARTRICART Pierre Joseph, né le 06/01/1788 à Cartignies, fils de Bastien et de Catherine MERCIER, 43e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 401, page 46, matricule : 2048.

BERTAUX Nicolas, né le 23/02/1788 à Cartignies, fils de Jean et de Augustine JOLIE, 43e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 401, page 46, matricule : 2047.

PRISSETTE Jean Joseph, né le 23/02/1788 à Cartignies, fils de Eugène et de Marie Louise HUART, 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 196, matricule : 5947.

JANLIN Louis Joseph, né le 29/03/1788 à Cartignies, fils de Philippe et de Marie Joseph DELCOURT, 122e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 861, page 228, matricule : 4347.

PRISSETTE Adrien Joseph, né le 05/05/1788 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Catherine BONNEMAISON, 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 312, matricule : 6646.

CHARLIQUART Pierre Joseph, né le 22/12/1789 à Cartignies, fils de Sébastien et de Marie Catherine LALEUX, Infanterie. 4ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 70, page 270, matricule : 1346.

PRISSETTE Augustin, né le 12/01/1791 à Car-

tignies, fils de Constant et de Marie Félicité LEFEBVRE, 108e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 785, page 196, matricule : 8951.

BETRY Augustin Joseph, né le 19/06/1791 à Cartignies, fils de Jacques Joseph et de Marie Catherine THOMAS, 14ème régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 126, page 280, matricule : 9461.

MICHEL Hyacinthe Florentin, né le 27/08/1791 à Cartignies, fils de Thomas Joseph et de Marie DELHAYE, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 245, matricule : 7422.

JOLY Agapite Joseph, né le 16/08/1792 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Marie Barbe LEBLANC, 1re compagnie d'artillerie des conscrits de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 188, page 45, matricule : 235.

PINCHART Nicolas Joseph, né le 18/01/1793 à Cartignies, fils de Nicolas Joseph et de Marie Thérèse ROSELEUR, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 8, matricule : 5997.

BRUYERE Casimir Joseph, né le 03/03/1793 à Cartignies, fils de Antoine Joseph et de Marie Joseph PRISSETTE, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 193, page 503, matricule : 5976.

BALLEUX Louis Léandre, né le 09/03/1793 à Cartignies, fils de Louis Joseph et de Catherine MICHEL, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 6, matricule : 5986.

PINCHART Augustin Joseph, né le 01/04/1793 à Cartignies, fils de Antoine Augustin et de Marie BAILLIOT, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 7, matricule : 5989.

BETRY Jean Baptiste dit Royal, né le

14/05/1793 à Cartignies, fils de et de Anne BETRY, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 6, matricule : 5985.

HUART André, né le 06/09/1793 à Cartignies, fils de Jean Baptiste et de Marie Josèphe ROSELEUR, 43e régiment d'infanterie de ligne . Cote : SHD/GR 21 YC 401, page 45, matricule : 2045.

BERTAUX Laurier, né le 26/12/1794 à Cartignies, fils de Jean Joseph et de Augustine JOLLI, 43e régiment d'infanterie de ligne . Cote : SHD/GR 21 YC 401, page 46, matricule : 2049.

PINCHARD Diomède, né le 18/12/1795 à Cartignies, fils de Martin et de Marguerite WILLIAME, 43e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 370, page 166, matricule : 12373.

GILOTEAUX Pierre Joseph Adrien, né le 16/10/1786 à Cerfontaine, fils de Pierre Joseph et de Marie Joseph CLOWEZ, Infanterie. 9ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 87, page 302, matricule : 1777.

SOUMILLION Julien Joseph, né le 08/10/1790 à Cerfontaine, fils de Xavier Joseph et de Marie Thérèse HARCQ, Infanterie. Régiment de flanqueurs chasseurs. Cote : SHD/GR 20 YC 102, page 72, matricule : 3996.

LEFEBVRE Prosper Joseph, né le 27/07/1785 à Choisies, fils de François Joseph et de Marie Aldégonde WILLAIN, 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 237, page 150, matricule : 17447.

SUZAN Narcisse Joseph, né le 27/08/1793 à Choisies, fils de Narcisse et de Célestine DUMONT, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 20, matricule : 6068.

BRUYERE Jean Baptiste, né le 13/10/1793 à

Choisies, fils de Jean Baptiste et de Augustine LANTOINE, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SDH/GR21YC596, page 126, matricule : 12136.

PAYEN Jean Philippe, né le 29/01/1784 à Clairfayts, fils de Jean Philippe et de Marie Théodore HOWET, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 263, matricule : 7530.

ANCELOT Brisse Joseph, né le 18/06/1786 à Clairfayts, fils de Guillaume et de Marie Philippine LIENARD, 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 247, matricule : 7273.

FONTENELLE Louis, né le 05/07/1788 à Clairfayts, fils de Alexandre et de Marie Angélique CAMBRELIN, 59e régiment d'infanterie de ligne . Cote : SHD/GR 21 YC 534, page 261, matricule : 1536.

BAIVY François Joseph, né le 04/03/1793 à Clairfayts, fils de François et de Félicité DEVINS, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 37, matricule : 6170.

HANNCART Joachim Joseph, né le 24/03/1793 à Clairfayts, fils de Nicolas et de Marie Magdeleine LOUVION, Infanterie. 6ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 80, page 50, matricule : 273.

CAMBRELIN Laurent Joseph, né le 10/08/1793 à Clairfayts, fils de Étienne et de Catherine WAUTIER, 13ème régiment de voltigeurs de la garde impériale. Cote : SHD/GR 20 YC 96, page 78, matricule : 3443.

DEHON Pierre Joseph, né le 22/12/1768 à Colleret, fils de Pierre Joseph et de Marguerite GIBON, 48e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 410, page 389, matricule : 2309.

DRAGUET Isidore, né le 31/03/1784 à Colle-

ret, fils de Pierre Joseph et de Aldegonde BE-RIOT, Infanterie. 9ème régiment de voltigeurs. Cote : SHD/GR 20 YC 87, page 316, matricule : 1861.

POUSSIERE Jean Joseph Pascal, né le 15/05/1784 à Colletet, fils de Jean Joseph et de Jeanne GIBON, 72e Régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 592, page 24, matricule : 3125.

DEMANEZ Jean François Xavier, né le 03/10/1785 à Colletet, fils de Antoine et de Alexandrine GARY, 19ième régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 48, matricule : 3268.

DECAMPS Amand Joseph, né le 11/05/1786 à Colletet, fils de Jean Baptiste et de Catherine TRISMANNE, 19ième régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 132, matricule : 3767.

LERAT Amand Constant, né le 16/09/1786 à Colletet, fils de Amand Constant et de Archange BOISART, 19ième régiment d'Infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 171, page 48, matricule : 3266.

HAUSSY François Xavier, né le 25/09/1786 à Colletet, fils de Jean Baptiste et de Marie Angélique SUSAN, 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 233, matricule : 7186.

MOUART Michel Noé Joseph, né le 07/03/1787 à Colletet, fils de Noé et de Aldegonde BOMBLET, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 192, page 308, matricule : 1829.

MOUART Michel Noé Joseph, né le 07/03/1787 à Colletet, fils de Noé et de Aldegonde BOMBLET, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 190, page 402, matricule : 5393.

DURANT François Joseph, né le 08/04/1787 à

Colletet, fils de François Joseph et de Marie Anne BERNARD, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 192, page 308, matricule : 1830.

DURANT François Joseph, né le 08/04/1787 à Colletet, fils de François Joseph et de Marie Anne BERNARD, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 190, page 402, matricule : 5394.

DELSAUT Louis Joseph Constant, né le 29/02/1788 à Colletet, fils de François et de Margueritte NAVART, 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 199, matricule : 5966.

CARION Amand Joseph, né le 10/06/1789 à Colletet, fils de Jean Baptiste et de Marie MOLLE, 2e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 18, page 180, matricule : 15559.

LEROY Pierre Joseph, né le 20/06/1791 à Colletet, fils de Jean Joseph et de Marie LEROY, 127e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 882, page 42, matricule : 5044.

LERAT Pierre François Joseph, né le 30/01/1793 à Colletet, fils de Amand Constant et de Marie Aldegonde dte Archange BOISSART, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 34, matricule : 6152.

LASSINAT Pierre Joseph, né le 31/08/1781 à Cousolre, fils de Benoît et de Marie Alexis FOURMENTIN, Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 199, matricule : 4188.

PIERART Augustin Joseph Pascal, né le 14/02/1782 à Cousolre, fils de Augustin Joseph Pascal et de Alexis DEMOULIN, 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 232, page 6, matricule : 8415.

DECAMPS Jean Joseph, né le 18/08/1784 à Cousolre, fils de André et de Marie Joseph GHISLAIN, 25e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 233, page 166, matricule : 11175.

LASSINAT Jean Nicolas Joseph, né le 22/01/1785 à Cousolre, fils de Benoît et de Marie Alexis FROMENTIN, 26e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 240, page 59, matricule : 3431.

LEMAIRE Jean Joseph Evangéliste, né le 19/04/1786 à Cousolre, fils de Maurice et de Marie Joséphine DESALLE, 69e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/ GR 21 YC 575, page 238, matricule : 7219.

MORTIER Désiré Joseph, né le 26/04/1787 à Cousolre, fils de Anselme et de Alexis GALET, Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 211, matricule : 4259.

CUISSET Léopold Joseph, né le 16/11/1787 à Cousolre, fils de Gaspard et de Marie Augustine COURROIS, Régiment de l'Île de Walcheren. Cote : SHD/GR 21 YC 896, page 199, matricule : 4183.

MICHEL Pierre Joseph, né le 07/04/1788 à Cousolre, fils de Antoine et de Marie Augustine DEPRET, 60e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 503, page 201, matricule : 5982.

DEMOULIN Philippe Joseph, né le 16/08/1788 à Cousolre, fils de Joseph et de Thérèse BE-RIOT, 119e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD-GR21_YC_844, page 422, matricule : 2525.

DEMOULIN Philippe Joseph, né le 16/08/1788 à Cousolre, fils de Joseph et de Thérèse BE-RIOT, 72e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 593, page 18, matricule : 4886.

Cousolre, fils de Martin Joseph et de Marie Thérèse Josèphe MOUCHART, 14ème régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 126, page 240, matricule : 9220.

BERNARD Jacques Joseph, né le 21/11/1790 à Cousolre, fils de Amand et de Aldegonde DESOLRE, 17e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 152, page 364, matricule : 8156.

MICHEL Jean Baptiste, né le 31/01/1791 à Cousolre, fils de Pierre Joseph et de Marie Joseph BERTEAU, 56e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 469, page 264, matricule : 14168.

QUERTAIN Pierre Louis, né le 08/06/1791 à Cousolre, fils de Pierre et de Marie Augustine JOSET, 108e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 785, page 199, matricule : 8968.

BOISE Maximilien, né le 29/07/1791 à Cousolre, fils de Jacques et de Marie HENRY, 108e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 785, page 200, matricule : 8972.

HEUCLIN Isidore, né le 16/07/1793 à Cousolre, fils de Jean Baptiste et de Albertine SI-RAUX, 21e régiment d'infanterie de ligne. Cote : SHD/GR 21 YC 194, page 29, matricule : 6124.

Consultation des fiches matricules :

Aller sur le site du ministère des Armées
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-de-controles-et-registres-matricules>

Cliquer sur « faire une recherche ».

Dans « cote », copier la cote relevée dans l'inventaire., Exemple SHD/GR 21 YC 189.
 Rendez vous à la page indiquée.

A.D

BLANPAIN Martin Joseph, né le 31/05/1789 à

BERNADOU JEAN BAPTISTE FLORENT

Titulaire de la médaille de Sainte Hélène. Maire de Ferrière la Grande

Louis BERNADOT, dit le bien aimé, est né à Sainte Affrique en Rouergue, Aveyron en 1731.

Il est le fils de Pierre et de Marie RENAUD

Il devient boucher.

En 1754 il est conscrit et muté dans l'armée de Condé comme grenadier dans la compagnie de Chauffour. Sa compagnie vient s'entraîner dans la région d'Aymeries sur Sambre A Avesnes sur Helpe il rencontre Marie Angélique PELLICANI, fille de Dominique et de Marguerite TOUR.

Après son service militaire, ils se marient le 17 février 1756 et s'installent à Avesnes sur Helpe.

Ils auront 8 enfants, dont Albert François BERNADOT, qui épousera Louise Françoise Désirée MERCIER le 18 février 1783 à Avesnes, dont Jean Baptiste Florent BERNADOU, né le 8 aout 1791 à Avesnes

En 1821 Jean Baptiste Florent intègre le 14^{ème} régiment de Ligne.

Il recevra la légion d'honneur et la médaille de Sainte Hélène.

A 46 ans, il se marie le 25 avril 1838 à Ferrière la Grande avec Joséphine Josèphe DETOURPE, 31 ans, née le 6 janvier 1809 à Fer-

rière la Grande. Il est dit régisseur d'établissement.

En 1839, le 3 février naît leur fille Elise ; celle ci se mariera à Emile Joseph HAYNAUT, docteur en médecine, le 9 septembre 1857 à Ferrière la Grande

Le 28 avril 1857 Jean Baptiste Florent BERNADOU sera nommé Maire de la ville par décret impérial.

En 1869, le 29 mars, il vend sa maison au docteur HAYNAUT .

Cette maison fut ma maison natale à Ferrière la Grande : en effet monsieur et madame HAYNAUT-BERNADOU ont un fils qui se tue en tombant de cheval. Emile et Elise ne se remettront pas de ce drame et ils remettront tout leur amour sur la prochaine naissance chez les CAUDRY (cousine par les Detourpe) : ce fut Emma Emilie, ma tante qui sera légataire universelle et héritera de cette maison et la donna à son frère Maurice : mon père . Jean Baptiste BERNADOU décède le 3 février 1876, en sa demeure, rue du Bérumont. Son acte de décès ne sera transcrit que le 22 juillet.

Jacques CAUDRY RP24



CAHIER DE DOLEANCES DE WIGNEHIES

23 mars 1789

Cahier de doléances

et souhaits que font les habitants de la paroisse de Wignehies faisant partie de la terre et pairie d'Avesnes en Hainaut pour être présenté par les députés choisis et nommés à cet effet par les habitants de la dite Paroisse de Wignehies aux assemblées conformément aux ordonnances, arrêts règlements rendus pour ce sujet et c'est en la manière suivante,

Savoir

Que notre dite communauté étant composée de 315 chefs de familles qui n'ont presque d'autre ressource que l'agriculture d'un territoire si ingrat et mauvais, que la moindre sécheresse qu'il fait empêche le laboureur de le cultiver et une pluie continue de quelques heures y ait un obstacle non moins dangereux.

Le fruit des récoltes que notre dit territoire produit ne peut subvenir que pour la nourriture du tiers des habitants dont notre dite paroisse est composée et on y récolte qu'épeautre et avoine. Il n'y a dans l'étendue de notre dit territoire que très peu de pâturage que la sécheresse rend très mauvais et que les fonds des dits pâturages sont presque tous pierreux.

On est aussi bien gêné dans notre dite Paroisse pour avoir du bois à brûler pour la consommation du dit lieu malgré que nous soyons à portée de beaucoup de bois qui environnent notre territoire par la consommation des forges verreries et fourneaux qui nous avoisinent, qui ne devrait consommer que le bois taillis.

On paie d'un bon cœur annuellement dans notre dite paroisse la somme de 7065 livres monnaie de France pour imposition de la capitation et vingtièmes.

On paie au Seigneur de notre dite Paroisse un certain prétendu droit de chiénage annuellement qui est d'une rasière d'avoine par chaque chef de famille sauf environ 70 qui en sont exempts aux rapports qu'ils ont des Seigneurs particuliers et on ignore ce droit sur chaque chef de famille à mesure que l'on construit des nouvelles maisons dans notre dite paroisse sans que nous puissions savoir sous qu'el titre est fondé ce droit.

On paie au Domaine pour la taille des bestiaux annuellement la somme de 255 livres dite monnaie.

On paie pour les travaux des grandes routes la somme de 1400 livres dite monnaie annuellement dans notre dite Paroisse

On paie encore au Domaine pour chaque tonneau de bière 3 livres pour consommation et 9 livres pour aubergiste ainsi que pour l'entrée de chaque pièce de vin dans notre dite province 42 livres le tout dite monnaie et un droit considérable sur les eaux de vie.

Qu'après toutes ces charges acquittées il ne reste presque rien au pauvre cultivateur du fruit de ses travaux et pour surcroit des religieux possèdent sur notre dit territoire un domaine qui en contient bien la sixième partie, perçoivent une forte dîme et y ont encore un moulin à eau, par ce moyen ont encore une grande partie du produit de notre territoire ce qui décourage beaucoup l'activité des cultivateurs.

Il y a encore un autre Seigneur qui possède environ la cinquième partie de notre territoire et en outre des religieuses qui en possèdent aussi une petite partie.

N'ayant rien de plus à cœur que de participer

au bien de l'Etat, pénétré de la plus vive reconnaissance, de la bonté de notre Auguste monarque Louis XVI nous ne cessons de former des vœux pour l'accomplissement de ses désirs et comme sa grande bonté va jusqu'à nous permettre de lui faire réclamations, nous les lui adressons bien respectueusement en la manière suivante

Savoir

Nous demandons que les impositions de notre dite paroisse sera imposée à l'avenir soient répartis sur tous ceux qui possèdent des biens dans l'étendue de notre territoire ainsi que tous autres revenus quelconques soient cotisés suivant la valeur de ce qu'ils y possèdent sans en excepter des trois ordres aucun. Nous demandons d'être imposés conformément aux paroisses circonvoisines, nous étant apparu que d'autres paroisses plus considérables en habitants, en biens communaux et en pâturage que notre dite paroisse étaient cotisées en impositions à beaucoup moins que la notre.

Nous demandons que pour encourager les cultivateurs, d'être exempts de tous les droits que l'on paie au domaine tant pour la taille des bestiaux qui est une charge qui accable les cultivateurs que pour la marque des cuirs, ce qui fait payer les marchandises de cet usage bien cher, qui pour les boissons comme vin, eau de vie, notamment la bière attendu que la bière est un grand secours pour la nourriture des cultivateurs et ouvriers dans notre province et qu'elle revient très chère par l'achat du grain et du houblon dont on se sert pour la faire.

Nous demandons que les travaux des grandes routes soient payés par barrière par ceux qui s'en servent comme il se pratique dans les Etats de l'Auguste Empereur Joseph second car il est à noter que l'on paie annuellement des sommes considérables pour l'entretien des dites grandes routes et cependant que très mal entretenues.

Nous demandons que le commerce soit libre

dans l'intérieur du royaume, qu'il n'y eut aucun droit à payer sur aucune denrée marchandise et boissons pour l'entrée et la sortie d'une province à une autre et que les barrières soient reculées jusqu'aux frontières du royaume.

Nous demandons que les procédures soient plus promptes et plus abrégées qu'elles ne le sont, attendu que cela cause la ruine des familles.

Nous demandons que toutes les impositions soient simplifiées tant en exploitation qu'en industrie.

Nous demandons de payer le droit de dime en argent car il est à noter, que par long abus, aujourd'hui la dime que les gros décimateurs perçoivent une partie des dépouilles des cultivateurs sans être tenus à aucune autre charge sauf de payer Messieurs les curés et que toutes les autres charges concernant les églises sont à charge des communautés comme ornements cloches et l'entretien du corps des églises ce qui est une double charge aux cultivateurs qu'ils sont encore tenus de payer la dime sur les parties des biens communaux nouvellement défrichés, demandons qu'ils en soit exceptés comme ci devant.

Nous demandons qu'il soit choisi et établi à la pluralité des suffrages des citoyens de chaque paroisse 5 personnes intègres et éclairées pour pouvoirs arranger tous les différents qui pourraient survenir entre les citoyens avant de commencer à plaider afin de leur éviter souvent des procès sur des objets moins conséquents qui causent leur ruine et des haines impardonnables.

Nous demandons que les mayeurs et échevins des paroisses de la campagne soient choisis au scrutin par tous les habitant payant imposition, par-devant le juge du lieu, pour être ensuite confirmé par le Seigneurs ou ses officiers. Les mayeurs ou échevins tenus d'appeler 3 notables par cent feux pour assister aux

impositions.

Nous demandons en cas que les droits sur les boissons subsistent, que cette paroisse ainsi que les autres de la Province soient abonnées pour que les droits de cette imposition soient répartis par les mayeur et échevins de chaque paroisse sur tous les brassins de bière qu'on y fera chaque année afin de porter moins de gêne aux citoyens pour la retrouver continuelle des employés et simplifier les droits dont une partie se consomme en frais.

Nous demandons que dans le royaume de France, les poids, aunes et mesures soient

réglés et adoptés uniformément pour faciliter le commerce et empêcher la fraude et les erreurs.

Ainsi fait convenu et arrêté par les habitants de la Paroisse de Wignehies assemblés en vertu des lettres du roi des 24 janvier et 6 mars et règlement y annexé en l'église du dit lieu par devant Mr Louis Michel DUMÉE avocat en parlement, procureur général fiscal de la Pairie d'Avesnes à cause du légitime empêchement du Grand bailli et lieutenant bailli en titre ce jourd'hui 23 mars:1789

Suivent plusieurs pages de signatures

J.P

mil sept cent quatre vingt neuf
 Bonnot pison *[Signature]* Joinard
 Pallan *[Signature]*
 J. Jacques Thibaut
 Antoine Allard *[Signature]*
 Eugène Joseph Jouvenc
 D. CESTIL *[Signature]*
 B. Bertaux *[Signature]*
 J. Fontaine *[Signature]*
 J. Guillemain *[Signature]*
 J. Hamegnon *[Signature]*

Première page de signatures

GRANGE DIMIERE DE ROUSIES

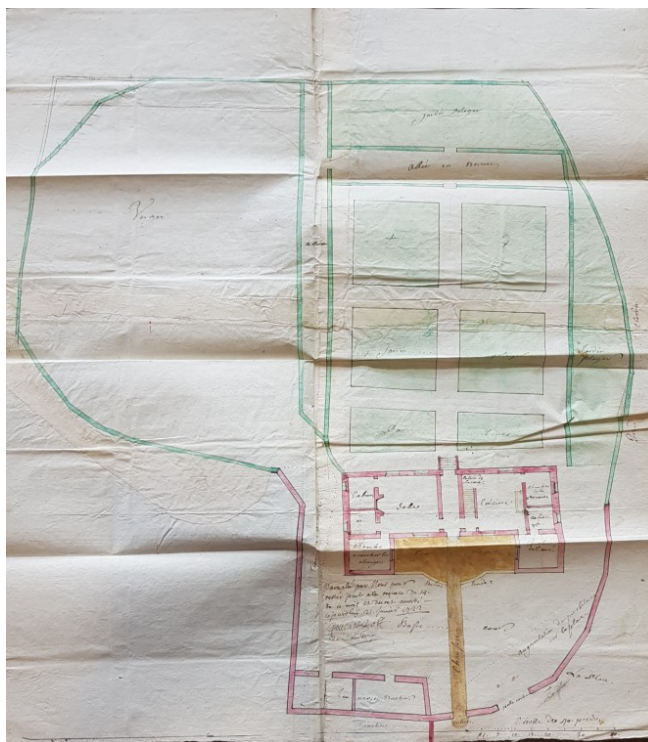
Demande de création par le curé, Martin Riche en 1722

A Monsieur le Révérend official à Cambrai, juge ecclésiastique du dit lieu et du diocèse. Remontre très humblement Mr Martin Riche, pasteur de Rosies et de Cerfontaine, décanat de Maubeuge, qu'ayant pris possession en 1710 de cette cure, où il n'y avait ni maison pastorale qui en méritait seulement le nom, ni apparence de jardin, ni autre commodité comme il est de notoriété publique, il s'est trouvé engagé par l'abdication du patronat et des dixièmes des dits lieux, faites longtemps avant son entrée par les dames chanoinesses de Mons et de Maubeuge, et depuis signalé au vicariat du dit Cambrai pour ce qui regarde ces dernières, à des frais immenses, qu'il a enfin essuyés par plusieurs reprises, bâtissant de fond en comble une maison sur le presbytère de la dite cure, fort vaste et très commode, avec une cave de 33 pieds de longueur, plusieurs étables, bucher, et augmentant et fermant de murailles une cour assez spacieuse, faisant un beau jardin entouré d'allées et de haies vives plantées et entretenues à ses dépens, comme le tout se peut voire au plan figuratif ci-joint, ce qui non seulement a épuisé, mais tellement mis en arrière le suppliant, qu'ayant présentement besoin d'une grande pour faire profit des dimes ci-devant mentionnées, il se trouve hors d'état de la faire bâtir sans le secours de ses parents, qu'il ne serait pas raisonnable de graver après tant d'avances, sur lesquelles il déclare autant que de besoin, n'avoir reçu neuf cent vingt cinq florins, deux chênes et quarante frênes des Dames de Maubeuge et du sieur Balicq par convention amiable, et le capital de dix meses pus amplement reprises dans l'autorisation par lui obtenu des supérieurs à l'effet des dits bâtiments. Sur quoi il a recours à vous à ce que.

ou des siens, sur le presbytère de la cure de Rosies une grange convenable, à son profit, ou de ses héritiers, pour être par lui ou eux vendue, démolie, donnée, légatée, ou autrement en être disposé lors de sa sortie de la dite cure, si mieux n'aime son successeur de la reprendre pour lui parmi en payer le prix en valeur à dire d'exploit et convenir des parties. Quoi faisant du dit.

Signé Riche, curé de Rosies et de Cerfontaine

Reçu la présente requête avec l'avis du sieur doyen de chrétienté du district de Maubeuge, nous accordons ce qui est requis par le remontrant avec la faculté réservée à son successeur, sans détérioration néanmoins du fond du presbytère, à quel effet la présente requête avec le plan figuratif de la maison érigée nouvellement, par nous aujourd'hui paraphé et joint à celle -ci, restera au greffe de cette cour. Fait à Cambrai le 21 janvier 1722.



Le presbytère était situé près de l'église et en bordure du cimetière, à l'entrée de l'actuelle école maternelle.

Considéré, Monsieur, il vous plaise autoriser le remontrant pour pouvoir bâtir à ses frais,

UN INSTITUTEUR RÉPUBLICAIN OPPOSE AU SECOND EMPIRE

Le père Rousseau ! (24 janvier 1818 — 25 octobre 1882.) Le père Rousseau ! Telle est l'expression employée dans un coin de la Thiérache pour désigner l'ancien maître de pension de Louvignies-Quesnoy (Nord).

Louis-Joseph-Renelde Rousseau est né sur les bords de l'Aunelle, à Frasnay, le 24 janvier 1818. Fils d'un menuisier cultivateur, cultivateur lui-même, il passa rapidement et avec succès de la culture des terres à celle des esprits et des intelligences.

A 18 ans, M. Louis Rousseau obtint le brevet d'instituteur et se décida à entrer dans l'enseignement.

Bien que seul, et à la tête d'une école qui réunissait 130 enfants des deux sexes, M. Louis Rousseau commença, dès 1838, à avoir quelques pensionnaires ; il ne fut pas sans concurrents, il devait lutter alors contre l'établissement de M. Caffiaux, de Ruesnes, qui avait acquis une certaine renommée dans le pays, et contre le collège du Quesnoy, très voisin de Louvignies.

Grâce à un enseignement solide et énergique, les élèves affluèrent et, 20 ans après, en 1858, M. Rousseau fut obligé d'abandonner le bâtiment communal, trop étroit, pour s'établir dans des locaux plus vastes : il devint le maître de pension sévère et courageux qui prépara pendant 19 ans des élèves maîtres pour l'école normale : on peut dire que le pensionnat laïque libre de Louvignies fut longtemps la pépinière où se recrutèrent en grande partie les futurs instituteurs du département du Nord.

A ce titre, l'Université lui doit beaucoup et l'on peut s'étonner qu'il ait été oublié si longtemps en haut lieu ; l'étonnement cesse quand on sait que M. Rousseau était républicain et par conséquent peu sympathique au régime de décembre. D'ailleurs, il ne sollicita jamais de distinctions honorifiques.

La première récompense universitaire qu'il

obtint lui est venue de la République de 1848 : la médaille de bronze lui fut décernée en 1850. Sous l'Empire il n'obtint rien de l'Université ; la Société pour l'instruction élémentaire lui accorda une médaille de bronze en 1864 et une médaille d'argent en 1869. La 3^e République n'oublia pas les services rendus par le vieux démocrate ; elle répara l'oubli des gouvernements précédents en lui décernant les palmes académiques le 10 janvier 1872, sous le ministère de Jules Simon, et la rosette d'officier de l'instruction publique le 13 octobre 1878, sous le ministère Bardoux : justice était enfin rendue aux longs et brillants services du père Rousseau ! A cette date, le vieux maître, épuisé, venait de se retirer (1877) et laissait la direction de son établissement à son digne fils, M. Alfred Rousseau. Le père Rousseau comprit que son œuvre ne lui survivrait pas ; la mort implacable s'est chargée de lui donner raison ; elle a fauché successivement, et coup sur coup, tous ses descendants en ligne directe. Lui-même disparaissait le 25 octobre 1882 en emportant dans sa tombe, le 28 octobre, tout un cortège d'intéressants et précieux souvenirs.

M. Rousseau, à l'exemple des meilleurs esprits de la Restauration et du gouvernement de Juillet, voyait l'avenir de la France dans le développement intellectuel de la masse de la nation : il se dévoua, corps et âme, pendant 40 ans (1837-1877) à l'œuvre sainte de l'enseignement primaire.

Sans s'occuper jamais de politique militante, il vit avec joie l'établissement de la République de 1848, et avec tristesse l'avènement de Napoléon III.

Après Sedan, le *Gouvernement de la Défense Nationale* le nomma Président de la Commission chargée d'administrer sa commune ; il ne conserva pas ses fonctions ; il se fit remplacer par un de ses amis et s'en fit le garant. 11 n'accepta jamais d'autre fonction que celle de

conseiller municipal ; il se montra toujours tolérant, mais il fut inébranlable dans ses idées. Que de fois son inspecteur primaire lui fit comprendre que son opinion éloignait de lui toutes les faveurs gouvernementales ! Et l'on pourrait citer telle lettre, datée de 1864, émanant d'un homme politique, dans laquelle on le menace... s'il ne met pas son influence au profit de l'Empire. Honneur donc à l'honnête et loyal citoyen qui ne vendit pas sa conscience ! Il était bien ce que l'on peut appeler maintenant *un instituteur national* ; il éloignait de son école les questions irritantes : la politique et les religions. On peut dire qu'il fut un des précurseurs des lois qui régissent aujourd'hui l'enseignement public en France ; il était un instituteur neutre et ses succès rendent hommage à la neutralité scolaire. Doué d'une grande mémoire, il récitait encore à 60 ans les plus beaux passages des discours de nos orateurs de 1848 et les articles à sensation de nos grands écrivains.

Une personnalité comme celle de M. Rousseau n'est pas à oublier ; sur l'initiative de l'un de ses anciens élèves, un comité vient de se constituer à Le Quesnoy (Nord) pour l'organisation d'une fête de reconnaissance en l'honneur du vieux maître. Ce comité a pour présidents d'honneur M Bruno, maire de Louvignies, ami personnel de M. Rousseau, et l'un de ses plus brillants élèves M. François Picaudet, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, professeur à l' *Ecole des Hautes Etudes* à Paris ; le président effectif est le plus ancien

pensionnaire de Louvignies, M. Eugène Verdavaine. Brasseur et maire de Vendegies-au-Bois. Le secrétaire et le trésorier sont MM. Pierchon et Donain, instituteurs à Le Quesnoy et à Bavay. Les autres commissaires habitent les différents arrondissements du Nord, Une souscription est ouverte pour l'érection d'un monument commémoratif sur lequel on inscrira ces simples mots : « A M. Rousseau, ses élèves reconnaissants. » *Labor improbus omnia vincit.*

La cérémonie essentiellement morale et civique de l'inauguration aura lieu dans le courant du mois d'août 1897. Elle sera rehaussée par un festival et suivie d'un banquet populaire où sont conviés tous les anciens élèves du père Rousseau.

Ce sera pour ceux-ci un moyen de se revoir et de resserrer les liens d'affection qui les ont unis sur les bancs de l'école.

Le gouvernement républicain restera-t-il indifférent à cette manifestation préparée en l'honneur d'un instituteur laïque de si grand mérite.

Nous ne le pensons pas. La République française ne peut oublier l'un de ses plus fidèles et plus ardents défenseurs. Nous avons de fortes raisons de croire qu'elle sera représentée à la fête d'inauguration du monument élevé à la mémoire du père Rousseau !

E. Bazin. (*Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, 28 mars 1897.)

F Potvin

HEREDIS 2023

La nouvelle version du logiciel est disponible : <https://www.heredis.com/>

Version gratuite limitée à 50 personnes : <https://www.heredis.com/genealogie-gratuite/>



LES GREVES DES CONSOMMATEURS

En aout 1911

Le 24 mai 1911, le journal *Le Petit Parisien* relate la grève des chauffeurs de taxi parisiens organisée durant les dernières 24 heures, qui protestent contre l'augmentation du prix des carburants, préjudiciable à leur activité.

À la fin du mois d'août 1911, les journaux multiplient les titres sur « la croisade des ménagères », « les manifestations contre la cherté des vivres », « la grève des consommateurs ». La fronde est particulièrement vive dans le Nord-Est de la France, où les nombreuses populations ouvrières constatent une augmentation des produits alimentaires mais aussi des loyers, et peinent désormais à équilibrer leur budget. Les femmes, à qui incombent alors majoritairement les tâches ménagères, manifestent leur mécontentement et crient leurs difficultés.

Dans notre région les manifestations se multiplient.

Maubeuge, 20 août. — Depuis plusieurs semaines, les marchands de beurre, d'œufs et de lait de la région ayant surélevé leurs prix dans des conditions excessives, les ménages décidèrent la grève des acheteurs et le sabotage des marchés. A Ferrières, des groupes de femmes arrêtaient les voitures des cultivateurs, piétinèrent les marchandises, et organisèrent un cortège, avec drapeaux rouges et pancartes, au son des tambours.

Des réunions eurent lieu, au cours desquelles le boycottage fut décidé. Les femmes perquisitionnèrent dans les hôtels soupçonnés d'avoir acheté les denrées prohibées. Le mouvement s'étend à Rousies, Hautmont, Sars - Poteries, etc. toute vente fut impossible. De nouvelles manifestations sont prévues. Le sous-préfet s'efforce d'arranger les choses, mais jusqu'à présent les manifestants ne veulent rien entendre.

Maubeuge, 21 août. — La grève des consommateurs de beurre, de lait et d'œufs, qui prit

naissance dans la région en raison des prix élevés demandés par les vendeurs de ces denrées, augmente d'intensité à Maubeuge. Outre la police, les gendarmes et les fantasins assurent la sécurité des très rares marchands qui sont venus.

La présidente du comité de protestation a été, au cours d'une manifestation, arrêtée, puis relâchée. Finalement, les marchands durent consentir à réduire leurs prix, et la population offrit des bouquets aux manifestantes.

A Rousies, les ménagères arrêtaient un cultivateur porteur d'œufs et de lait et le déshabillaient. Le pauvre homme dut regagner en chemise l'hôtel où il était descendu.

A Douzies, tous les paniers d'œufs ont été renversés, et le beurre enlevé par une troupe de femmes.

A Ferrière la Grande, une réunion monstre fut tenue. Le maire promit, de réglementer le prix des denrées et d'interdire la vente en dehors du marché. Des délégations de toute la région étaient venues avec des pancartes. La gendarmerie n'eut pas à intervenir. La présidente du comité et divers orateurs protestèrent contre la cherté des vivres et engagèrent les ménagères à former une Association dans chaque commune, puis une Fédération. Lorsque la question du beurre et du lait sera résolue, celles du pain, de la viande et des logements seront agitées.

Douai, 25 août. — Les manifestations contre l'augmentation du prix des denrées ont gagné tout le sud du département du Nord. Hier, à Berlaimont, où se tient un important marché de beurre auquel viennent s'approvisionner tous les négociants du Nord et de la Belgique, plusieurs incidents se sont produits, malgré la présence de nombreux gendarmes placés sous les ordres du lieutenant commandant la section d'Avesnes.

Les chemins débouchant de Berlaimont étaient gardés par les manifestants qui, arrê-

tant les voitures, imposaient la vente du beurre à 1 Fr 30 le demi -kilo, et celle des œufs à 2 francs les vingt-six.

Les manifestants chantaient, sur l'air de l'Internationale, une chanson exposant leurs doléances. L'affluence était grande sur la place de Berlaimont où se trouve la mairie et où siège le juge de paix ; l'audience n'a pu être tenue.

Un incident qui eût pu devenir tragique s'est produit : un marchand de beurre, M. Lixonne, de Pont-sur-Sambre, a violemment frappé à coups de bâton une ménagère qui lui reprochait de vendre son beurre, au-dessus du cours fixé par le syndicat des consommateurs.

Toutes les manifestantes prirent fait et cause pour leur compagne et le marchand de beurre dut être protégé par la gendarmerie. Deux ménagères furent incarcérées au violon municipal. Des pierres furent lancées dans les carreaux de la mairie, et comme l'incident menaçait de tourner au tragique, M. Cathelotte, conseiller général, harangua la foule pour ramener le calme. Les manifestantes ne quittèrent cependant le marché que lorsque les deux ménagères écrouées furent remises en liberté.

Pendant que se déroulaient ces scènes à Berlaimont, d'autres semblables, quoique moins accentuées, avaient lieu à Jeumont et à Sars - Poteries. Des petits papiers circulent de main en main, donnant rendez-vous aux manifestantes pour aujourd'hui vendredi au marché d'Avesnes, samedi aux marchés de Fourmies, Maubeuge et Landrecies.

Des manifestations se sont produites également sur le marché de Denain. Les fermiers n'ont vendu aux laitiers locaux que 150 litres de lait, au lieu de 4.000. Tous les marchands des environs ont été obligés de rebrousser chemin devant l'attitude nettement hostile des ménagères de Denain, qui n'entendaient payer le beurre que 1 Fr. 50 le demi kilo, au lieu de 1 Fr. 90 ; les œufs, 2 francs le quarteron, et le lait 0 Fr. 25 le litre, au lieu de 0 Fr. 30. Trois ou quatre marchands, qui avaient réussi à s'installer à leur place habituelle, ont

eu leurs denrées sabotées. A l'un d'eux on a renversé tout son fromage blanc sur la tête. Les autres ont fait enlever leurs marchandises par les soins de la police et ont quitté la ville avec un agent dans leur voiture.

Cette nuit le préfet a envoyé 40 gendarmes à cheval à Avesnes en prévision des troubles qui pourraient se produire à la suite des appels lancés hier. Le marché d'Avesnes est un des plus importants de la région et c'est là que s'établit le cours du beurre et des œufs. Malgré ces manifestations et la constitution des syndicats de consommateurs, la Fédération des cultivateurs-laitiers de l'arrondissement de Lille a décidé qu'en présence de la pénurie des fourrages et de l'extension de la fièvre aphteuse, ils étaient obligés d'augmenter le prix du lait de cinq centimes par litre, sauf pour le lait écrémé, qui restera à l'ancien prix.

F Potvin



Le Petit Journal fustigeant les meneurs de la CGT

EVENEMENTS TRAGIQUES A TRELON, ANOR ET FOURMIES

du 19 mai au 21 aout

245 du 21 aout 1944 page 144

Événements tragiques qui se sont déroulés du 19 mai au 21 aout.

Ce fut tout d'abord le samedi 3 juin après midi, la mitraillade, par des avions, de l'autobus Fourmies -Glageon, au lieu dit "la Cormaille", sur la commune de Trélon, qui fit de nombreuses victimes, dont deux de Fourmies, madame Pietton-Piette [Piette Marthe] et sa fille [Pietton Arlette], commerçantes, rue du maire Coppeaux. Mr Rousselle, adjoint au maire, se trouvait dans l'autobus et put en sortir heureusement indemne. Il aida au sauvetage des blessés et Mr le maire le félicite de sa courageuse conduite.

Le même jour, un autre fourmisien, Mr Jacquart Vital, était mortellement blessé en gare d'Anor, alors qu'il rentrait d'Hirson où l'appelait son travail journalier. La ville se chargea des funérailles des ces victimes dont la fin tragique avait profondément ému la population qui vint, nombreuse, témoigner sa sympathie aux familles.

Puis le mercredi 2 aout, dans la soirée, des bombes furent lancées par des avions qui tombèrent dans une prairie du plateau des Minonsars, rue des chauffours et rue du maire Coppeaux. Si les deux premières ne causèrent que des dégâts insignifiants, il n'en fut pas de même de la troisième qui tomba dans une rue où la population dense, provoquant d'importants dégâts aux immeubles, il n'y eut heureusement que des blessés légers.

Le samedi 12 aout, vers midi, la présence de wagons citernes d'essence en gare fut la cause d'un bombardement intense de la gare de marchandises. Un immense incendie se déclara sur les voies de garage, qui aurait pu avoir de grosses conséquences si le vent avait soufflé à ce moment. Les halles aux marchandises de la gare fut gravement atteintes, ainsi que plusieurs immeubles d'habitation de la rue du chauffour. Heureusement encore, il n'y eut

pas de victimes. Dans la nuit du 13 au 14 aout, des avions mitraillèrent le quartier de la verrerie et tuèrent une fillette dans son lit, Melle Lefevre. Les mêmes appareils, sans doutes, jetèrent ensuite deux bombes qui tombèrent en plein sur la salle Zola, la détruisant entièrement et endommageant sérieusement le théâtres municipal contigu, où sont installés provisoirement, depuis le début de la guerre, les services de la mairie.

Mr le maire déclare qu'après chaque sinistre, la municipalité se rendit sur les lieux et apporta aux familles sinistrées toute l'aide matérielle et morale dont elle disposait. Il se plait à reconnaître le parfait fonctionnement des services de la défense passive dont l'intervention se produisit rapidement et sans heurt chaque fois et tint à féliciter tout le personnel ainsi que sont directeur, Mr Gascoin, qui a montré de réelles qualités de chef.

Comme ce dernier bombardement paraît être la conséquence d'un camouflage insuffisant des lumières, la population a été de nouveau avertie que des sanctions sévères seraient désormais appliquées contre les délinquants. Mr Fortin estime que l'on doit se montrer impitoyable dans la répression de ces délits puisqu'il s'agit de la vie des habitants. Mr Daublain demande pour que s'institue désormais, sur le plan de la solidarité, une collaboration entre le service de déblaiement de la défense passive et les équipes "prisonniers" et "de jeunes" pour procéder au sauvetage immédiat, dans les immeubles sinistrés, des épaves qui ont encore une certaine valeur d'utilisation. Mr le maire partage l'avis de Mr Daublain et promet de mettre une organisation sur pied dans ce sens.

RAPPORT D'ACTIVITES DU SECTEUR FFI DU BASSIN DE LA SAMBRE

1942-1944

D'après un document rédigé le 6 septembre 1944 par R LEHAGRE, alias Leblond, chef de secteur.

La section FN (Front National, mouvement créé par le PCF) de Boussois -Marpent-Jeumont est créée fin août 1942. Le stock d'armes est caché chez Anicet Dhont à Marpent.

La section ORA (Organisation de résistance de l'Armée) date de décembre 1943.

Les responsables des sections FN puis ORA se réunissent chaque semaine chez les responsables de section, écoles de Boussois et Recquignies.

Le secteur des FFI a été délimité et le commandement désigné le mardi 23 août 1944. Le chef d'escadrons de cavalerie d'active LEHAGRE, alias Leblond, a été désigné comme chef de secteur FFI, avec pour adjoint Ferdinand THUYTSCHAEVER, alias Prosper, chef du front national de l'Avesnois.

Le secteur a été délimité par la frontière, et par la route Bellignies, Bavay, chaussée Brunehaut, Le Cateau, Landrecies, Berlaimont, Dourlers, Beaurieux, Solre le Château exclue.

1) Deux organisations principales de résistance avaient constitué des groupes importants dans le bassin.

L'ORAA est placée sous le commandement du chef d'escadrons LEHAGRE, ayant pour adjoint le capitaine d'active CATTEAU, alias Carlier, et le capitaine des chars de réserve PETIT, alias le Pacha, qui groupait 3 bataillons en 4 compagnies et un petit bataillon à 2 compagnies. Un bataillon à Jeumont était placé sous le commandement du capitaine de douanes VOUSSEN, de Marpent. Ce bataillon a été formé en liaison étroite avec les deux organisations.

Un bataillon à Boussois était placé sous le

commandement du lieutenant de réserve d'artillerie WERY, de Boussois.

Autres bataillons : un bataillon de deux compagnies à Bavay, une compagnie à Feignies, Mecquignies, Le Quesnoy, et une compagnie au Cateau, un bataillon à deux compagnies à Hautmont.

Le FN avait organisé sous la direction de THUYTSCHAEVER et de ses chefs de résistance CGT et PC 3 bataillons à 3 compagnies de FTP :

- ♦ un bataillon à Jeumont, Marpent, Cousolre
- ♦ un bataillon à Bavay, Feignies, Villers sire Nicole
- ♦ un bataillon à Maubeuge, Sous-le-Bois, Louvroil
- ♦ une compagnie à Hautmont

Pour des raisons d'opportunité locale, les deux compagnies ORAA et la compagnie FTP d'Hautmont sont placés sous un commandement unique FTP.

En résumé, la résistance dispose de 7 bataillons FFI autour desquels se cristalliseront toute la population patriotique des deux sexes. Malheureusement aucun parachutage d'armes ne permet d'armer sérieusement tous ces groupes, qui partiront avec un matériel disparaître dont la majeure partie est constituée par 450 parabellums dérobés aux allemands.

2) Dès le 30 août, soit huit jours après la constitution du secteur FFI, l'ordre d'alerte est déclenché sous l'ordre n°5 du chef départemental, prescrivant d'assurer la défense des ponts, ouvrages d'art et usines essentielles (électricité et gaz du Nord, société Eau et Force, et la compagnie de gaz).

Des mesures préparatoires sont prises et dès le 31 août, un ordre de guérilla contre les isolés à pied ou en voiture est lancé. Le harcèlement des colonnes autos ennemies à l'aide de

clous perce-pneus confectionnés dans les usines est simplifié.

Quelques résultats sont obtenus notamment sur la route de Maubeuge à Bavay et Le Cateau à Bavay, où quelques convois sont arrêtés de nuit. Des arbres sont abattus sur la route Maubeuge Mons, Maubeuge Cousolre, Avesnes Solre-le-Château, et Avesnes Maubeuge, obligent à détourner sans cesse les convois ou transports ennemis. Un camion ennemi capturé à Louvroil permet d'équiper la 27^e compagnie de bottes allemandes.

Le samedi 2 septembre au matin, les allemands minent les ponts et gardent sérieusement les dispositifs. 5 ponts sont minés : les deux ponts de la Sambre à Maubeuge (moulin et pont rouge), le pont de la voie ferrée et le pont de la route de Louvroil, et le pont de la route d'Hautmont. Si les allemands réussissent, les américains devront se détourner par Landrecies et Aulnoye pour franchir la Sambre. La circulation sera ralentie par les démolitions dues au bombardement d'Aulnoye.

Malgré tous les efforts le pont du moulin ne peut être sauvé. Au pont rouge, un des deux dispositifs allemand ne joue pas, le fil de mise à feu ayant été coupé par un sous officier du génie du bataillon de Boussois. Le pont ferré est à peine atteint, grâce au dévouement d'un homme de la compagnie de Sous-le-Bois. La compagnie de Louvroil et le bataillon d'Hautmont sauvent les ponts route de Louvroil et d'Hautmont. La mission est remplie ; l'avance alliée ne sera pas ralentie.

3) Les explosions des ponts marquent le début de la lutte ouverte contre l'ennemi. Partout les groupes des FFI attaquent l'ennemi en retraite et couvrent les flancs de la longue colonne américaine qui s'échelonne d'Avesnes vers Mons.

Les communiqués affichés à 5000 exemplaires dans les communes des secteurs donnent une idée de l'action des groupes du Bassin. En fait la matinée du 4 et la nuit du 5 furent assez critiques. Les troupes américaines

avaient complètement évacué la région et se portaient vers Bruxelles. Le 4 matin, de gros éléments ennemis remontaient vers le nord de Saint Quentin sur Bavay et déboulaient du nord sur la route de Valenciennes, en traversant Feignies où nos troupes subissaient d'âpres accrochages. La nuit suivante, d'importants éléments de 300 à 1000 allemands refoulaient les groupes de Jeumont que leur ardeur avait acheminé en territoire belge. Une autre grave préoccupation pesa lourdement sur l'action engagée. La présence de 5000 à 8000 prisonniers allemands difficilement ravitaillés et regroupés dans une caserne nécessite l'emploi de nombreux gardes.

Cependant le nettoyage continu et en même temps la récupération du matériel capturé ou abandonné par l'ennemi. Un char de combat, plusieurs camions ou voitures, une chenillette, des motos, sont capturés en bon état de marche. Un important armement et des munitions saisis sur les prisonniers permettent d'armer progressivement le personnel des unités.

Le 6 septembre, plus de 15000 prisonniers, dont 1500 faits par les FFI, la compagnie de Feignies en ayant capturé à elle seule 550 le 5 septembre, de nombreux officiers capturés, attestent l'écroulement de l'adversaire.

Les relations confiantes existantes entre les dirigeants des groupes FTP et ORA ont eu le plus heureux effet sur le groupe qui, malgré ces grandes différences d'origines et son manque d'homogénéité montre la même ardeur au combat.

En même temps que l'effort de nettoyage et de récupération, une vigoureuse action est menée avec l'accord des chefs FTP pour organiser et discipliner les FFI du bassin de la Sambre.

De nombreuses actions d'éclat individuelles ou collectives seront accomplies et continueront à s'accomplir les jours suivants.

ORGANISATION DE LA RESISTANCE DE L'ARMEE

Secteur de Maubeuge

1) LES ORIGINES

Le secteur ORA du bassin de la Sambre a été constitué à partir de juillet août 1943. Dès cette époque le commandant LEHAGRE, nouvellement arrivé à Maubeuge, est entré en relation avec le capitaine de réserve PETIT, qui depuis 2 ans déjà avait organisé à Hautmont et Maubeuge deux groupes de la valeur d'une section. Cette officier de réserve était par ailleurs en relation avec le lieutenant de réserve WERY, de Boussois, qui avait un groupe en main et opérait en liaison avec le capitaine WOUSSEN des douanes de Jeumont.

L'ensemble fut rapidement coordonné, le recrutement intensifié et les liaisons furent prises avec le colonel LAJOUANIE à Valenciennes, par l'intermédiaire du lieutenant de réserve MALESCOT, avec les Belges de l'Armée Blanche de la région de Charleroi, Mons, avec le responsable local du FN Prosper (THUYTSCHAEVER), avec différentes personnalités des environs (M. BURY, pharmacien et M. CAUDRON, lieutenant de réserve, ingénieur aux aciéries du Nord à Hautmont, MM. MASSART et MARECHAL, de Bavay, le capitaine de réserve BELLINCOURT, directeur d'école à Wargny, et un certain nombre de sous-officiers d'active revenus dans la région (sous-chef PREVOST) qui fut un agent de liaison de première valeur, l'adjudant ANCEL et de nombreux autres qui furent d'excellents chefs de section ou commandant de compagnie).

Le capitaine CATTEAU, de Feignies, fut chargé vers la même époque, tout en participant à l'organisation du secteur, de mettre sur pied un nouveau secteur à Cambrai et dans l'arrondissement. Des groupes furent créés au Cateau, au Quesnoy (rattaché à Bavay) et à Cambrai même.

En décembre 1943, l'ORA dans le bassin de la

Sambre possédait des effectifs déjà importants comportant l'ossature (cadres) d'une dizaine de compagnies et un effectif de troupe qui pouvait dès cette époque se chiffrer à près d'un millier d'hommes.

Vers cette époque, des arrestations (une dizaine d'hommes de la section du capitaine PETIT, d'Hautmont), montrent que le système de recrutement est sûr car rien ne transpire de l'organisation clandestine.

2) ACTIONS CLANDESTINES AVANT LA LIBERATION

Les actions directes contre l'ennemi et l'instruction de troupes marchent de pair avec cette organisation ; un plan d'opérations est établi, PC et cantonnements reconnus, dépôts de vivres constitués ou prévus. Une perception constitue l'organe de trésorier payeur qui n'a d'ailleurs pas à fonctionner. Un service de santé est mis sur pied (pharmacien BARY), ainsi qu'un service de transport routier. Le gros point noir est la question de l'armement : des demandes de parachutage sont transmises par le lieutenant MALESCOT.

Trois terrains de parachutage sont reconnus et équipés. Les troupes nécessaires pour la protection et la manutention sont entraînés de jour, puis de nuit. Trois phrases nous leur données : « *Bien le bonjour des gueules noires* », « *Jacqueline regrette son château* », « *cumulus [blanc]* ». Si elles passent à la radio, les équipes occupent toute la nuit les terrains. La BOA du Nord (M. VAN KEMMEL, maire d'Armentières, alias Georges) visite les terrains alertés et ne cache pas sa satisfaction devant le fini de l'organisation mis en place par nos troupes et notamment les gendarmes et les douaniers.

Plusieurs avions sont alertés, mais rien ne tombe. Une phrase d'excuse à la radio le lendemain leur rend espoir mais la libération ar-

rive sans qu'ils n'aient reçu les armes et munitions promises.

Les liaisons auprès de l'armée blanche belge qui s'avéraient pleines de promesses (car les belges, qui dépendent du War Office, ont des armes) sont rompues à la suite d'une maladresse commise par un membre d'une organisation de résistance de l'Aisne. C'est une catastrophe : 5 tonnes de munitions et d'armes leur échappent. Tout le plan de repli sur le maquis de Saint Hubert est compromis. Les seules armes dont ils disposaient le 2 septembre sont 450 PA allemands capturés en mars 1944 en gare de Maubeuge par un adroit coup de main monté par PETIT et THUYTSCHAEVER, et quelques dizaines de kg de pétards et dynamite enlevés dans une carrière par un groupe FTP.

Les sabotages, très nombreux dans la région (3 à 4 par semaine, parfois 2 par jour), sont menés suivant un plan, assisté par le FN et l'ORA, d'après les ordres reçus et les renseignements locaux. Ils commencèrent en 1942 avec les groupes de Boussois (déraillement du bois des Bons Pères) et prirent une intensité très grande pendant l'hiver 43-44, ce qui amena d'ailleurs de vigoureuses réactions allemandes dont souffrirent certains groupes OCM qui n'étaient d'ailleurs pas en relation avec l'ORA.

On peut citer : l'arrêt de la fonderie de Sambre et Meuse, qui avait reçu une grosse commande de pièces détachées non identifiées, mais auxquelles les allemands portaient un intérêt considérable (renseignement puisé au Rustung Kommando de la rue des Poissonceaux à Lille par le commandant LEHAGRE), pylônes, transformateurs, moules de fonderie, furent tour à tour sabotés, et jamais les allemands ne purent avoir les 900 chemins de tourelles commandées.

Le sabotage des transformateurs de Senelle qui arrêtaient une commande de laminés, de la fonderie avec destruction d'un moule ayant coûté 3 mois de travail. Les actions incessan-

tes à la Fabrique de Fer (Louvroil), à l'usine des Tilleuls (Matériel roulant VF) au Nord-Est qui amena une réaction brutale des allemands (bombardement par avion du bloc des Hauts Fournaux), le sabotage de la ligne souterraine des PTT Paris Bruxelles au Pont Rouge à Maubeuge.

Ceci joint aux coups de main dans les mairies (cartes de ravitaillement), spécialité d'un groupe FTP, aux attaques d'isolés, etc., donne une faible impression de l'action intense de démoralisation nouée en commun avec les groupes résistants ORA et FN du Bassin.

Le couronnement de cette activité fut marqué en avril 1944 par l'attribution d'un double commandement. Le commandant LAHAGRE fut nommé chef de secteur FFI et Prosper (THUYTSCHAEVER) son adjoint.

3) LA LIBERATION

Les combats durent neuf jours du 2 au 11 septembre 1944. Le rapport ci-dessous, rédigé à l'époque même (6 septembre 1944), donne fort bien l'ambiance.

Dans les jours suivants, nos éléments prennent le dessus grâce à l'intervention d'une escadrille de mosquitos qui détruit par rockets une longue colonne motorisée allemande au Coron de l'Amour, à la frontière belge de Gognies, et plusieurs chars allemands dans la zone nord de Maubeuge. Des combats ont encore lieu contre de nouvelles colonnes allemandes qui remontent incessamment le long de la forêt de Mormal. Mais leur moral est très bas. Le nombre de prisonniers s'accroît pour atteindre 20000 en fin de combat. Sur ce total, 2800 environ sont au compte de FFI. Les autres sont envoyés par une division blindée américaine qui a traversé la ville le 2 septembre et a filé sur Mons et Bruxelles.

L'ardeur des combats est attestée par le nombre élevé des pertes. Le 10 septembre 1944, les hôpitaux de la région étaient bondés de blessés tant français qu'allemands. Un hôpital complémentaire préparé à l'école de Louvroil

ne fut cependant pas utilisé.

Il y eut malheureusement à déplorer de nombreux morts et des blessés très graves (amputations).

Les récompenses, citations et médailles de la résistance décernées depuis montrent par le texte qui les accompagne l'héroïsme de nombreuses actions individuelles ou collectives.

Dès la fin des opérations actives, un effort vigoureux fut entrepris pour remettre en ordre le bassin : démobilisation des personnels des usines, mise en caserne et reprise en main du personnel restant, suivant les ordres donnés par radio par le général de GAULLE. Les choses commencèrent bien ; malheureusement l'arrivée du commandant FTP PIERRE vient tout gâcher et différents incidents se produisirent.

Les incidents violents et bien connus qui opposèrent ensuite THUYTSCHAEVER et LAURENT (alias Arthur) aux autorités et au général de Gaulle montrent bien les conséquences

néfastes de l'orientation ainsi donnée à l'opinion publique.

Le commandant LEHAGRE reçut à cette époque du général DELIGNE, commandant la région, mission de prendre en mains les groupes FFI des Flandres rassemblés autour de Dunkerque.

Il devait exercer ces fonctions de gouverneur de la place aussitôt la libération. Les événements évoluèrent bien différemment des prévisions et la chute de la ville, envisagée comme imminente, devait nécessiter un siège de plus de 8 mois, et l'immobilisation d'une brigade blindée indépendante (Tchécoslovaque), de 2 brigades d'artillerie et d'une brigade d'infanterie légère (anglaise), d'un détachement de toutes armes de 6 bataillons, un groupe d'artillerie, un commando de fusiller marins français placés sous les ordres de l'ancien chef de section FFI de Maubeuge promu lieutenant colonel sur ces entrefaites.

GENEATIQUE 2023

En partenariat avec l'association, Geneatique offre aux adhérents de l'association :
 la version initiation limité à 100 personnes : <https://www.geneatique.com/kdo>
 Une offre de bienvenue : <https://www.geneatique.com/asso.html>
 Des mises à jour à prix réduit



Logiciel de Généalogie : Généatique - Généatique 2023

ASSASSINATS A AVESNELLES, GLAGEON ET TRELON

AVESNELLES

COUR D'ASSISES DU NORD à Douai, audience du 5 août 1868.

ASSASSINAT ET ABUS DE CONFIANCE.

Le 19 mai dernier, la nommée Clémence Lefaist, femme Firmin, habitant à Avesnelles, près d'Avesnes, était trouvée dans une pâture, baignant dans son sang et la tête presque séparée du tronc. Le mari de la victime fut bientôt désigné comme l'auteur de l'assassinat ; arrêté, il avoua son crime, et apprenant que sa femme n'était pas encore morte, il manifesta le regret de ne l'avoir pas tuée sur le coup. La femme Firmin mourut moins de vingt-quatre heures après avoir été frappée. Un témoin, le jeune Alexandre Bondel, a vu Firmin frapper sa femme ; il a profité du moment où elle avait la tête penchée pour lui porter sur la partie postérieure du cou un coup de courbes. Quel mobile avait pu armer le bras de l'assassin ? Il prétend que depuis longtemps sa femme refusait d'aller le rejoindre à Paris, où il était garçon de magasin, et que c'est sur son refus de se laisser embrasser par lui et aller vivre avec lui, que, dans un moment d'émportement, il lui a donné la mort.

L'accusé est âgé de quarante ans; il était garçon de magasin à Paris. Le 13 mai, six jours avant le crime, il avait disparu de chez son patron, chargé d'une traite de 217 francs qu'il recouvrait pour son compte, et il en avait employé la presque totalité à satisfaire ses goûts de débauche. Puis, cet argent presque épuisé, il était revenu commettre à Avesnelles le crime qui l'amène devant la Cour d'assises. Firmin, outre le chef d'assassinat, est accusé d'abus de confiance commis au préjudice de son patron, avec la circonstance qu'il était alors domestique à gages chez ce dernier. M. l'avocat général pieux réclame un verdict énergique.

M. MASCAUX présente la défense et est assez

heureux pour obtenir du jury une déclaration de circonstances atténuantes.

Firmin est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

L'acte de décès :

Acte n°36 de l'état civil d'Avesnelles.

L'an 1868, le 20 mai à 8h30 du matin, LE-FAIST Clémence Joséphine, âgée de 39 ans, ménagère, née et domiciliée à Avesnelles, fille de Jean Baptiste et de Fontaine Albertine, épouse de Olivier Firmin, âgé de 35 ans, garçon de recette, domicilié à Paris, est décédée en sa demeure, sise en cette commune, hameau de la route d'Etrœungt.

Le bagne :

OLIVIER Firmin Louis Joseph est né le 7 octobre 1827 à Quérant (62), fils de Louis et de Adèle Flament. Le 10 mai 1860, il épouse, à Paris, Clémence Lefaist dont il avait eu une fille, Céline, née à Paris le 8 décembre 1868. Arrivé au bagne de Toulon le 1er septembre 1868, il a le matricule 2557.

Il embarque pour la Nouvelle Calédonie le 25 janvier 1870 sur la frégate « La Sybille ».

Il décède le 17 juillet 1873, établissement Térémba, à Uraï.

GLAGEON

COUR D'ASSISES DU NORD

Assassinat. --L'accusé est le nommé Joseph Lapaix, âgé de quarante -huit ans, né à Glageon, le 26 septembre 1828, scieur de long, demeurant audit Glageon.

Le dimanche 9 juillet 1876, entre trois et trois heures et demie de l'après -midi, le sieur Théophile Jourdain suivait un sentier qui part de la route de Glageon à Fourmies, aperçut un homme couché par terre contre la haie. Il le reconnut aussitôt par le nommé César Bertrand. A quelques pas de lui, sur le sol, étaient aussi un râteau et un chapeau de pail-

le ; ce n'est qu'en s'approchant qu'il aperçût par terre, sous la tête de Bertrand, une large plaque de sang et constata que cet individu venait d'être tué. Jourdain apprit immédiatement cette nouvelle à la femme et au fils de Bertrand qui venaient de le quitter pour aller dans les champs.

Plusieurs personnes arrivèrent bientôt. Les traces de sang furent relevées avec soin. On en trouva des gouttes encore fraîches qui conduisaient dans la direction de là maison Lapaix.

Déjà, parmi les assistants, on désignait hautement Lapaix comme l'auteur du crime. Lui seul dans le village était brouillé avec Bertrand à l'occasion d'un procès récent, et déjà, deux mois auparavant, il avait, à ce sujet, proféré des menaces de mort contre son adversaire. Ces soupçons se changèrent bientôt en certitude. Cinq ou six enfants ayant grimpé sur la haie pour essayer de découvrir le coupable, avaient aperçu, au fond de la pâture, un homme qui regardait de tous côtés à la dérobée, en se cachant le plus possible. Aux cris des enfants, Jourdain accourut dans cette direction. Arrivé à l'extrémité de la pâture, il vit tout à coup Lapaix se lever à son approche d'un petit fourré où il s'était dissimulé. Il se décida à venir près du cadavre ; en l'apercevant, ses traits se contractèrent malgré lui. On trouva derrière sa maison, cachée sous l'appentis, une hache couverte encore de sang frais à laquelle adhéraient des cheveux pareils à ceux de la victime. Lapaix se décida enfin à entrer dans la voie des aveux.

C'est par vengeance qu'il a tué Bertrand, parce que ce dernier avait assigné son beau père, le nommé Buissart, en paiement d'une dette que celui-ci avait dû payer, bien qu'il prétendit l'avoir déjà acquittée.

Depuis deux mois l'accusé avait l'intention bien arrêtée de tuer Bertrand ; à plusieurs reprises, il avait proféré des menaces de mort contre ce dernier, deux témoins lui ont entendu dire qu'il viendrait bien à bout de Bertrand père et fils, et que, s'il n'était pas assez fort, il se servirait de sa hache pour les assommer.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, l'accusé est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

L'acte de décès :

Acte de décès n°54, état civil de Glageon
L'an 1876, le 9 juillet vers 4 heures du soir, César Joseph BERTRAND, âgé de 57 ans, scieur de long, né et domicilié à Glageon, fils de Nicolas et de Marie Thérèse Waroquier, époux de Rose Clémence Rousseaux, est décédé en sa demeure, hameau de Couplevoie.

Le bague :

LAPAIX Joseph, né le 26 septembre 1828 à Glageon, scieur de long, âgé de 48 ans, fils de Pierre et de Catherine Wiart, époux de Eugénie Thérèse Catherine Baussart, condamné le 28 septembre 1876 par la cour d'assises du Nord aux travaux forcés à perpétuité pour homicide volontaire.

Ecroué au dépôt le 22 décembre 1876. Embarqué le 22 avril 1877 pour la Nouvelle Calédonie sur le bâtiment « La Loire ».

Décédé à l'hôpital de l'île Nou le 26 juin 1878 de diarrhée chronique.

TRELON

COUR D'ASSISES DU NORD (Douai).

Audience du 23 février 1869. ASSASSINAT.

Cette affaire, la plus grave de la session, amène sur le banc de la Cour d'assises le nommé Lejeune Cyprien Marcelin, né le 19 décembre 1830 à Trélon, menuisier, demeurant au même lieu. Voici les faits qui lui sont reprochés dans l'acte d'accusation :

Le dimanche 13 décembre 1868, vers midi et demi, M. Stocquelet, maire de Trélon, passant sur la place communale de ce bourg, entendit des cris perçants poussés dans l'intérieur de l'estaminet exploité par la nommée Adélaïde Heuseval, veuve Daucques, et rencontra sur le seuil de sa porte le nommé Cyprien Lejeune, menuisier à Trélon, qui sortait de chez la veuve Daucques.

Que faisiez-vous à Adélaïde ? lui demanda M. Stocquelet.

Lejeune répondit : « Elle a son compte. » Et il

s'éloigna. M. Stocquelet, pensant que la veuve Daucques avait été victime de quelque violence, pénétra dans l'estaminet.

Le corps de la malheureuse femme était étendu dans le corridor, le bras droit allongé sur les marches de l'escalier du premier étage, vers lequel elle s'était enfuie en appelant au secours. Elle était morte. Le cadavre portait deux profondes blessures, l'une au sein gauche, l'autre dans le dos. On rechercha immédiatement Cyprien Lejeune, qui s'était dirigé vers la frontière, et le capitaine des douanes de Glageon, M. Sand, qui s'était, avec ses agents, courageusement mis à sa poursuite, opéra son arrestation. Au moment où l'on s'emparait de lui le meurtrier demanda : « Est-elle morte ? » et sur la réponse affirmative, il ajouta : « Maintenant je puis mourir ».

Appelé le lendemain à visiter le cadavre de la victime, le médecin légiste a constaté qu'elle avait dû être frappée avec une extrême violence. Le corps avait été en effet, malgré les épais vêtements qui le couvraient, traversé de toute part, l'artère aorte était coupée, le péricarpe percé, et la plaie présentait une profondeur de plus de 12 centimètres. Les conjectures furent bientôt confirmées par Lejeune lui-même. Il avait d'abord prétendu avoir, dans un accès de colère, frappé la veuve Daucques avec un couteau qui se serait trouvé à sa portée et qu'on avait en vain recherché.

Pressé par le magistrat instructeur, il finit par déclarer qu'il avait tué la veuve Daucques à l'aide d'un grand couteau de table apporté de chez lui dans ce dessein. Le couteau saisi par les magistrats sur la table même où manquaient les parents du meurtrier a été représenté au médecin qui déclare que les blessures se rapportent exactement à sa forme et à ses dimensions. La préméditation du crime est donc certaine. Le mobile a été clairement établi. Bien qu'âgée de soixante ans, la veuve Daucques entretenait des relations intimes avec Lejeune, homme de trente-neuf ans. Elle subvenait à ses besoins par des remises d'argent, et Lejeune satisfaisait gratuitement chez elle son goût pour la boisson.

Depuis quelque temps déjà la veuve Daucques voulait faire cesser cette situation, et elle avait rompu avec Lejeune. Les instances de celui-ci pour renouer des relations où il trouvait de si faciles profits avaient été cependant inutiles. La veuve Daucques s'était décidée à lui rendre son portrait et quelques effets d'habillement qu'il avait chez elle.

Le jour du crime, vers dix heures du matin, il avait tenté une dernière démarche.

Vers midi, à l'heure où l'estaminet devait être et était en effet désert, un sieur Leduc, qui se trouvait chez Lejeune, le vit prendre un grand couteau de table et sortir. Il allait accomplir le crime depuis longtemps prémédité. Au moment où la veuve Daucques lui remettait le portrait et les effets qu'elle avait préparés, il la frappait dans la poitrine, puis dans le dos avec le couteau dont il était muni.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, l'accusé est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

L'acte de décès :

Acte n°132 de l'état civil de Trélon

L'an 1868, le 13 décembre, HENSEVAL Adélaïde, âgée de 55 ans, cabaretière, née à Tarcienne (Belgique), domiciliée à Trélon, veuve de Jean Baptiste Daucque, fille de Mathieu Usmé et de Marie Claire Naples, est décédée à midi et demi.

Le bagne :

LEJEUNE Cyprien Marcellin Joseph, né le 17 décembre 1830 à Trélon, menuisier, fils de Marcellin et de Joséphine Cornez. Epoux de Ambroisne Thérèse Paquet, 3 enfants.

Condamné à Douai le 23 février 1869 pour avoir commis en 1868 un assassinat avec circonstances atténuantes, à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Arrivé au bagne de Toulon le 20 avril 1869. Embarqué pour la Nouvelle Calédonie le 16 novembre 1871 sur le transport « Le Jura ». Décédé à l'île Nou le 19 janvier 1893, 8h55.

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour l'année 1883

Fourmies. Dimanche à six heures du soir, le sieur Cavrot Henri, facteur des postes, disparaissait dans l'Helpe Mineure, près de la vieille filature.

Le courant, très rapide actuellement, l'emporta. Son collègue qui l'accompagnait tenta vainement de la repêcher. Quelques personnes qu'attirent ses cris ne furent pas plus heureuses et l'infortuné facteur, roulé par les flots, recherché depuis dimanche soir, n'a été retrouvé que mardi à quatre heures de l'après midi, derrière la filature de MM. Hardy et C^{ie}. Après les constatations d'usage, le malheureux a été transporté à son domicile.

Acte n°4 de l'état civil de Fourmies : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 2 janvier à 4 heures du soir, **Henri Joseph Cavrot**, âgé de 27 ans, facteur local, né à Neuville, domicilié à Fourmies, célibataire, fils d'Aimé et de Sophie Beauvois, a été trouvé décédé dans la rivière de l'Helpe Mineure, lieu dit « la rue de Wignehies ».

✂

Origny en Thiérache. Mardi dernier (9 janvier), on a repêché de la rivière Le Thon, en aval du moulin de Foigny, le cadavre du sieur Jean Baptiste Guillin, âgé de 62 ans, vannier aux Routières, disparu de son domicile depuis le 23 novembre dernier.

✂

Landouzy la Cour. Encore une victime des excès de boisson: la nommée Thévenin Joséphe, âgée de 54 ans, épouse Lefèvre, manouvrière à l'Arbre Joly, a été trouvée le 31 décembre dernier à l'état de cadavre, à une cinquantaine de mètres d'une fontaine où la veille on l'avait vue, étant ivre, puiser de l'eau. La mort est due à une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

✂

Aulnoye. Le 21 janvier 1883, vers 9 heures du soir, le nommé Garin Auguste Joseph, né à Saint-Rémy-Chaussée le 5 janvier 1831, s'est

fait tuer par le train n°25 bis, en se plaçant sur la voir au moment de son passage à Aulnoye.

Acte n°3 de l'état civil d'Aulnoye : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 21 janvier à 9 heures du soir, **Auguste Joseph Garin**, âgé de 52 ans, journalier, né à Saint Rémy Chaussée, domicilié à Leval, célibataire, fils de Pierre Joseph et de Catherine Demade, est décédé sur la voie de chemin de fer du Nord, lieu dit Mévrumont.

✂

Louvroil. Le 29 janvier, vers onze heures du matin, un accident est arrivé au laminoir de l'Espérance, dirigé par M. Victor Dumont.

Le nommé **François Deville**, âgé de 15 ans, second pilonniste de l'atelier de fabrication des fers à cheval, a commis l'imprudence d'introduire la tête sous le pilon pour arranger le tuyau à l'eau qui arrose l'enclume.

Son bras a dû toucher le levier qui fait mouvoir le pilon qui est tombé sur la tête du malheureux.

Deville a eu le côté gauche de la tête aplati et a succombé le même jour, à 4 heures et 1/2, sans avoir repris connaissance.

Acte de décès non trouvé.

✂

Anor. Jeudi dernier, les ramoneurs se présentaient vers onze heures du matin à la demeure du sieur Baptiste Cuvelier, vieillard septuagénaire, habitant seul au Point du Jour, une maisonnette dont la porte fut trouvée toute grande ouverte. Assis dans une chaise longue devant un poêle allumé, il semblait dormir. Une des jeunes hirondelles de cheminée s'approcha du vieillard et lui dit : « Bonjour papa ! » Mais, n'entendant pas de réponse, l'enfant s'aperçut bientôt que la Mort avait touché le père Cuvelier, et l'on conçoit sa frayeur.

Le cadavre était très rigide, et il fallut beaucoup de peine pour le transporter sur un lit. La mort, probablement due une attaque d'apoplexie foudroyante, semblait remonter à 24 heures. Le feu du poêle avait été conservé par une épaisse couche de sciens (sic). MM. les voleurs avaient respecté le logis.

L'acte n°11 du registre d'état civil nous indique que le 8 mars 1883 à 4 heures du matin, **Jean Baptiste Cuvelier**, âgé de 67 ans, journalier, né et domicilié à Anor, veuf de Désirée Meunier, fils de Pierre François et de Geneviève Lobet, est décédé en sa demeure sise au lieu dit Bois Saint Hubert.

✂

Landrecies. Le nommé Angot; serrurier, est tombé de sa voiture chargée, sur la route N° 45. Il a été littéralement broyé. Cet homme était, dit-on, en état d'ivresse.

L'acte n°26 du registre d'état civil nous indique que le six mars 1883 à cinq heures quarante cinq du soir, **Angot Louis Victor**, âgé de 31 ans, domestique, né à Canville les deux églises (Seine Maritime), domicilié à Landrecies, époux de Stéphanie Véronique Eloire, âgée de 24 ans, ménagère, fils de Sénateur Victor et de Célénie Pélagie Vernier, est décédé route du Quesnoy.

✂

Anor. Mercredi, vers trois heures de l'après-midi, le sieur X. plus connu sous le sobriquet de père Reclou, était assis devant la porte de sa cabane, et s'occupait à faire des paniers à la chaleur du soleil. Tout à coup, en tendant le bras pour saisir un osier, on le vit s'abattre la tête en avant sur le sol. Les passants s'empressèrent de le relever, mais le pauvre diable, qui était âgé de 75 ans, avait passé de vie à trépas. On attribue cette mort à une congestion cérébrale occasionnée par l'usage immodéré des liqueurs alcooliques.

L'acte n°16 du registre d'état civil nous indique que le vingt un mars 1883 à trois heures du soir, **Recloux Jacques Joseph**, âgé de 69 ans, sans profession, né à Féron, domicilié à

Anor, veuf de Bouqueniaux Marie Thérèse, fils de Jacques Joseph et de Boulanger Louise, est décédé en une maison lieu dit rue d'Hirson.

✂

Forest. Nous apprenons que le lundi de Pâques (26 mars 1883) vers neuf heures du matin, un grave accident est arrivé à la carrière Maillard, dépendant de Forest. Un éboulement s'étant produit, le nommé **Marquant-Soufflet**, âgé de 34 ans, a été littéralement enseveli. Quant on parvint à le retirer, il était mort. Ce malheureux laisse une veuve et cinq enfants en bas âge.

✂

Wignehies. Le doyen des sapeurs-pompiers de Wignehies, M. Jules Lermuzeaux, vient de mourir à l'âge de 57 ans dont 37 de services actifs dans la Compagnie.

Nul n'eut plus que lui le généreux dévouement qui caractérise le sapeur -pompier ; aucun ne se dépensa davantage dans les différents sinistres qu'il eut à combattre. Il était médaillé depuis une dizaine d'années.

Ses funérailles eurent lieu hier à neuf heures et demie. Les coins du drap étaient tenus par quatre médaillés de Wignehies ; le corps était porté par huit de ses confrères menuisiers. La compagnie de sapeurs-pompiers de Wignehies, au grand complet, à laquelle s'étaient joints l'état-major de la compagnie de Fourmies, la musique municipale de Wignehies et une grande partie de la population, faisaient cortège au défunt de sa maison à l'église, de l'église au cimetière, où M. Sterbecq adjoint au maire, et ancien capitaine des sapeurs-pompiers, lui rendit un hommage mérité, approuvées de toute l'assistance :

L'acte n°32 du registre d'état civil nous indique que le sept avril 1883 à sept heures du soir, **Jules Théophile Lermuzeaux**, âgé de 57 ans, menuisier, né et domicilié à Wignehies, fils de Jean Joseph et de Esthe Huet, époux de Adolphine Lefort, est décédé en sa demeure, rue de Rocquigny

✂

Sains du Nord. Lundi 9 avril à midi, le sieur Dupuis Jean Baptiste, âgé de 42 ans, domestique chez M. Bauduin Edouard, maçon à

Sains, a été écrasé par la voiture du Sieur Co-devin Jules Edmond, cabaretier à Glageon. Le sieur Dupuis qui avait une fracture de la colonne vertébrale à la partie dorsale moyenne, est mort le même jour à onze heures du soir.

L'acte n°32 du registre d'état civil nous indique que le neuf avril 1883 à onze heures du soir, **Jean Baptiste Dupuis**, âgé de 42 ans, domestique, né à Trélon, domicilié à Sains, fils de François et de Henriette Durdin, célibataire, est décédé en sa demeure sise rue La haut.

☞

Etrœungt. Samedi matin on a retiré du ruisseau de Cloussy le cadavre du sieur Alcide Servien, journalier, âgé de 35 ans, demeurant à Etrœungt.

Depuis jeudi soir, Servien avait disparu de son domicile.

L'acte n°32 du registre d'état civil nous indique que le dix neuf avril 1883 à neuf heures du soir, **Alcide Servien**, journalier, âgé de 34 ans, né et domicilié à Etrœungt, fils d'Aimé et de Usmérie Olit, époux de Laure Maximilienne Hulin, est décédé dans le ruisseau le Cloussy, au hameau du Cloussy.

☞

Ferrière la Grande. On a retiré de la rivière le corps du nommé Doucarez, forgeron. Cet homme avait des chagrins dont on ne connaît pas la cause; on croit qu'il s'est suicidé.

Acte de décès non trouvé. Paru le 10 mai 1883.

☞

Recquignies. Samedi à 4 heures du matin le garde-barrière du passage à niveau de Recquignies a trouvé sur la voie du chemin de fer, près du kilomètre 232, le corps broyé du nommé Roger Désiré, ouvrier cantonnier auxiliaire. Cet homme avait travaillé la veille jusqu'à une heure de l'après-midi et n'avait plus reparu. On supposa que suivant son habitude il se sera enivré et sera revenu la nuit par la voie.

L'express d'une heure du matin a dû le tam-

ponner et le trainer sur un espace de 500 mètres.

Roger était né à Etrœungt en 1853, il laisse deux enfants en bas âge.

Acte n° 21 de l'état civil de Recquignies : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 20 mai à 4 heures du matin, **Désiré Roger**, âgé de 30 ans, journalier, né à Etrœungt et domicilié dans cette commune, fils de Dominique Roger et de Catherine Fourdrignier, époux d'Eugénie Ronval, est décédé sur le territoire de cette commune, sur la voie de chemin de fer.

☞

Taisnières en Thiérache. Avant-hier, 4 juin, vers 7 heures 1/2 du soir, à environ 60 mètres du pont de l'Helpe majeure, sur le chemin de Maroilles, lieudit le Village, le sieur Thomas Baligand, âgé de 79 ans, ancien tourneur en bois, ici domicilié, passait sur ce chemin, se dirigeant du côté de la place, au moment où le nommé Alfred Wéry fils, cultivateur, habitant chez son père, en cette commune, sortait à cheval de l'abreuvoir de la rivière, en allant dû même côté.

Le cheval jeune et vigoureux ne put être maintenu par son cavalier, il atteignit Baligand en plein dos et le fit tomber la face contre terre.

Relevé tout de suite, il était sans connaissance et ne put être rappelé à la vie.

Acte n°4 de l'état civil de Taisnières en Thiérache : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 4 juin à 7 heures du soir, **Thomas Joseph Désiré Balligand**, âgé de 79 ans, tourneur en bois, né à Taisnières en Thiérache le 3 avril 1804, y domicilié, fils de Nicolas Joseph, et de Catherine Roger, veuf de Marie Jodigue Joseph Dequesnes, est décédé sur le chemin vicinal des Tétieux, en face de la maison d'Alfred Wéry, lieu dit « le Village ».

☞

Saint Hilaire. Mardi vers 2 heures de l'après-midi le sieur Thiébaux Stanislas, ancien militaire, pensionné, est tombé en bas d'un tombereau, dans la carrière de M. Blavet à Saint - Hilaire, où il était allé charger des pierres.

Une roue lui a écrasé la tête. La mort a été presque instantanée.

Thiébaux, dit-on, était en état d'ivresse.



Ferrière la Grande. Le chef de l'ancienne Fanfare de Ferrière, M. Truschel, notre vainqueur au Cateau, est mort la semaine dernière.

De belles funérailles lui ont été faites par ses anciens élèves et par toute la population : des couronnes avaient été offertes par les Fanfares de Sara-Poteries et de Ferrière.

Sur la tombe, deux discours ont été prononcés, rappelant la vie honorable du défunt, ses vertus militaires et son patriotisme.

M. Truschel était Alsacien de naissance, ancien chef de musique de l'armée et décoré.

Acte n° 86 de l'état civil de Ferrière la Grande : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 28 mai à 5 heures du matin, **Jean Truschel**, âgé de 67 ans et demi, chef de musique en retraite, né à Sundhausen, domicilié à Ferrière la Grande, époux de Sophie Strich, fils de Jean et de Christine Lehmann, est décédé en cette commune, lieu dit « Trieu Baudet ».



Sémeries. Une triste cérémonie a réuni lundi dernier un grand nombre de personnes désireuses de donner un témoignage de sympathie à une famille qui vient d'être cruellement frappée. On célébrait les funérailles du jeune Paul Dupont, fils de M. Dupont-Mairesse, qui vient de succomber à la fièvre typhoïde, à l'âge de 23 ans.

Déjà à Nancy, où il était soldat musicien au 69^e de ligne, et très aimé de ses chefs, il avait été célébré un service auquel assistaient son régiment et les musiques des régiments en garnison dans cette ville.

Cinq de ses camarades furent chargés d'accompagner le corps rendu à la famille ; ils étaient porteurs de couronnes offertes par le régiment et par les musiciens.

Des lettres de condoléances des officiers aux malheureux parents, prouvent l'estime qu'ils faisaient de ce jeune homme, mais elles ne sauront les consoler dans leur profonde dou-

leur.

La fiche matricule indique que **Dupont Paul Vincent Désiré**, né le 20 mars 1859 à Sémeries, fabricant de drains, fils de Désiré et de Adolphine Mairesse, parti le 10 novembre 1880 pour le 69^e RI, est décédé à l'hôpital militaire de Nancy le 31 mai 1883.



14/06

Mondrepuis. Mordu au menton le 5 octobre dernier par son chien qui a été reconnu atteint d'hydrophobie et abattu comme tel, Camille-Edouard Chaserie, de Bapaume, avait négligé de se faire cautériser. Ces jours derniers, il fut atteint de la terrible maladie, et ses accès devenant de plus en plus fréquents, il présentait un véritable danger pour ses voisins; aussi ceux-ci réclamèrent-ils son entrée à l'hôpital.

Hier, vers onze heures du matin, le maréchal-des-logis de gendarmerie Triqueneaux, originaire de Mondrepuis, arrivait avec quelques hommes au domicile de Chaserie, qu'ils trouvèrent sortant de chez lui.

La capture était difficile et surtout dangereuse ; mais Triqueneaux, faisant mine de jeter un nœud coulant à Chaserie, profita du moment où il levait le bras en vue de se garantir pour lui passer la jambe et le renverser. Cela fait, il se jeta sur lui, non sans recevoir quelques coups de pied, mais en évitant heureusement ses morsures, et le maintint jusqu'à ce qu'il fut convenablement ligoté et hors d'état de nuire.

Conduit immédiatement à l'hôpital, Chaserie y est décédé vers trois heures de l'après-midi dans un violent accès de rage, dit *Le Nord de la Thiérache*.



Sains du Nord. Jules Doléans, trieur à Sains, âgé de 47 ans, s'était levé dans la nuit de jeudi à vendredi par suite d'un saignement de nez et mis à la fenêtre du premier étage où il couchait. Pris d'un éblouissement sans doute, comme cela lui arrivait souvent, il est tombé d'une hauteur de cinq mètres. Dans sa chute il a brisé la glace d'une des fenêtres du rez-de

-chaussée, dont les débris l'ont coupé au dessus du mollet. Une hémorragie s'en est suivie, qui a provoqué la mort.

L'acte n°42 du registre d'état civil nous indique que le sept juin 1883 à onze heures et demi du soir, **Jules François Doléans**, âgé de 46 ans et 6 mois, scieur, né et domicilié à Sains, fils d'Auguste et de Rosalie Moutier, épouse de Dauphine Gorisse, est décédé en sa demeure, rue de la gare.



Leuze. Un triste accident vient de coûter la vie au sieur Férez, charpentier à Plomion. Férez travaillait à la charpente d'un bâtiment en construction chez le sieur Guérin à Leuze. Un orage formidable venait d'éclater. Tout à coup le cri « gare ! » fut poussé par le sieur Abraham et au même instant un pan du mur achevé le matin s'écroulait sous la violence de la rafale. Férez tomba la face contre terre et fut tué sur le coup. Abraham et deux autres ouvriers, les sieurs Gilbert et Splingart ont été blessés. Seul l'état d'Abraham présente quelque gravité.

Le mur était bien construit et rien ne faisait prévoir ce terrible événement.



Saint Quentin. Un affreux accident s'est produit dimanche, vers une heure et demie du matin, sur le chemin de fer du Nord.

Le nommé Louis -François Boulanger, âgé de 52 ans, garde de matériaux à la gare de Saint Quentin a été, à environ 500 mètres de cette gare, du côté de Tergnier, surpris, en faisant une ronde, par le train 39. Le malheureux a eu les deux jambes et le bras droit broyés et le ventre ouvert.

Acte n°576 de l'état civil de Saint Quentin indique que le dix juin 1883 à 4 heures, Louis François BOULANGER, employé de chemin de fer, âgé de 52 ans cinq mois, né à Guines (62) le 20 décembre 1830, domicilié à Saint Quentin, 7 bis rue d'Ostende, veuf de Emilienne Julienne Gris, fils de Louis et de Françoise Lapierre, est décédé au 68 rue Saint Martin.



Condé-Fourmies. Un jeune militaire, appartenant au 14^e dragon, en garnison à Condé, était venu à Fourmies, pour voir ses parents. Parti avant-hier pour rejoindre sa garnison, il s'endormit dans le wagon et ne se réveilla qu'au moment où le train se remettait en marche au sortir de la station de Condé. Il voulut descendre quand même, et il le fit si malheureusement qu'il s'accrocha avec son sabre et fut trainé sur un parcours de 30 à 40 mètres. Lorsqu'on le ramassa, le malheureux était dans un état épouvantable, il avait les deux jambes coupées ou plutôt broyées. M. Catrin, médecin-major du 14^e dragons, mandé en toute hâte, le fit transporter immédiatement à l'hôpital où il est mort presque en arrivant.

Acte n° 50 de l'état civil de Condé indique que l'an mil huit cent quatre vingt trois, le 25 juin à une heure et demi du matin, **André Juvénal Reumont**, âgé de 23 ans 5 mois, cavalier au 14^e régiment de dragons, 2^e escadron, en garnison à Condé, né à Poix où il est né le 24 janvier 1860, célibataire, fils de Juvénal et de Nathalie Fontaine, est décédé à l'hôpital militaire.



Avesnes. Toute la ville est encore sous la pénible impression produite par la mort du fils de M. Moriez, inspecteur des écoles primaires de notre arrondissement.

Dimanche matin, ce jeune homme voulut aller se baigner dans l'Helpe-Majeure, malheureusement grossie par l'abondante pluie de samedi.

A peine entré dans l'eau, il disparut, entraîné par un tourbillon, et sans que son camarade qui l'avait accompagné au bain pût lui porter secours.

A ses cris, un grand nombre de personnes se rassemblèrent et fouillèrent l'Helpe en tous sens, les plongeurs du peloton de natation firent des recherches pendant toute la matinée. A midi, à deux heures, à quatre heures, on n'avait pas encore retrouvé le corps de l'infortuné jeune homme, malgré la fermeture des écluses. Enfin, vers cinq heures, M. Ed-

mond Ringuet, qui s'était de nouveau jeté à l'eau, ainsi qu'un gendarme d Hautmont, ramena le cadavre du jeune Moriez, qui fut porté chez ses parents.

Cette famille qui vient d'être cruellement éprouvée par la mort du père de M. Moriez et celle du père de M^{me}, est actuellement dans une affreuse désolation. M. Moriez était au lit, malade, lorsqu'on vint, avec toutes les précautions imaginables, lui apprendre la mort de son fils unique. M^{me} Moriez est à moitié folle de douleur. Ni l'un ni l'autre n'ont pu assister aux funérailles de leur enfant, qui ont eu lieu hier mardi, à Avesnes, au milieu d'une assistance très considérable, venue de tous les points de l'arrondissement.

On y remarquait les instituteurs et institutrices de l'arrondissement, le collège et l'école communale d'Avesnes, une députation de l'école supérieure de Fourmies, M. Dalaart, ancien inspecteur à Avesnes, délégué du directeur de renseignement primaire du Nord ; une députation de 84^e ; des maires de l'arrondissement ; presque tous les fonctionnaires de la ville d'Avesnes et la population qui avait voulu donner un témoignage de sympathie à l'homme honorable si cruellement frappé.

Les élèves du collège d'Avesnes où le jeune Moriez, âgé de 18 ans, terminait ses études, avaient tenu à l'honneur de porter le corps de leur camarade, dont le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Au cimetière, M. Gillot, instituteur à Sains-du-Nord, raconta la vie du jeune Moriez, qui allait passer ses examens pour le baccalauréat ès sciences ; ému par le cruel souvenir que cette mort évoquait en lui, puisqu'il perdit lui-même son fils dans des circonstances aussi imprévues, il fit un discours très pathétique qui fit couler bien des larmes.

Acte n° 76 de l'état civil d'Avesnes

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 1er juillet à 7 heures du matin, **Eugène Emile Moriez**, célibataire, âgé de 18 ans, né à Bray sur Somme le 19 septembre 1864, étudiant, domicilié à Avesnes, fils d'Emile, inspecteur

des écoles, et d'Odile Guillemont, est décédé en une maison sise rue de Maubeuge.



Fourmies. Un nouveau malheur est arrivé lundi dernier aux étangs des Moines. Un ouvrier peintre de M. Boudson, Aimé Verron, âgé de 38 ans, né à Lille, partit pour le bain vers cinq heures du soir avec Paul Billaudel, trieur et Jules Meurant, de Fourmies.

Les trois compagnons traversèrent l'étang, puis revinrent, mais Verron était encore au milieu que déjà, les deux autres avaient gagné le bord. Tout à coup, il crie : Au secours plusieurs fois, tout en continuant à nager. Billaudel et Meurant s'élancèrent à sa rencontre ; le premier l'atteignit par le caleçon de bain, mais Il ne sut pas se garer du naufragé qui l'étreignit, comme toujours, avec la dernière énergie et tous deux disparurent. Mais, arrivé au fond, Verron, déjà asphyxié probablement, lâcha son sauveteur et Billaudel revint à la surface. Il plongea pour essayer de ramener le noyé, mais il ne fut pas assez heureux pour le saisir et comme il se fatiguait, les personnes présentes l'empêchèrent de plonger à nouveau, d'autant plus que les chances de rappeler le malheureux à la vie n'existaient plus guère.

Quelque temps après, d'autres personnes arrivèrent et firent des recherches infructueuses jusqu'à dix heures et demie du soir, ce n'est qu'hier à dix heures du matin, que les nommés Dupont Paul, 23 ans, demeurant rue du Fourneau et Bocquillon Arthur, 21 ans, rue des Etangs, repêchèrent le cadavre du malheureux peintre qui fut porté chez un de ses amis Théodore Godefroid, rue de la Paix.

Les parents, qui habitent Lille, ont été prévenus hier par dépêche, de la mort de leur fils, qui était un garçon de cœur et de bonne conduite, d'après ce qu'on nous rapporte. Nous parlions dernièrement du danger que courent les baigneurs dans ces étangs dont les berges sont de pentes très irrégulières. C'est malheureusement l'occasion de recommander de nouveau la plus grande prudence à ceux qui ne connaissent pas suffisamment les lieux et à l'occasion aussi d'émettre le

vœu que des engins de sauvetage, si élémentaires qu'ils soient : perches, planches, cordes, bouées ou autres appareils quelconques, soient établis, sous la protection de la loi et de la probité publique, pour éviter, autant que possible ces sinistres qui impressionnent si péniblement la population..

Acte n°4 de l'état civil de Fourmies : L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 10 juillet à 10 heures du matin, **Aimé Oscar Verron**, âgé de 33 ans, peintre, né et domicilié à Lille, célibataire, fils d'Adolphe et d'Adeline Cécile De Lacherie Catherine Roger, a été trouvé décédé en cette commune, lieu dit les étangs des Moines.



Solre le Château. Malgré toutes les recommandations que l'on peut faire aux baigneurs nous avons trop souvent le regret d'enregistrer dans nos colonnes de nouveaux malheurs.

C'était fête Solre le Château dimanche dernier, et le jour de la fête s'est changé en un jour de deuil pour une bonne partie de la population.

Le jeune Deleuze, il avait 18 ans à peine, se baignant en compagnie de quelques camarades dans une mare voisine, sans même savoir nager, avancé un peu trop loin et a perdu pied tout à coup. Un de ses amis, pour lui porter secours, a failli perdre la vie ; tandis que les autres, saisis d'épouvante, n'ont pas eu la présence d'esprit de lui tendre une des bailles qui entourent la mare.

Le mardi suivant il devait assister aux noces de sa sœur.

Mais, un deuil n'arrive jamais seul, dit-on ; une heure après, Emilia Leclercq, demoiselle de 25 ans, succombait après une longue et douloureuse maladie.

La jeunesse est fort affectée de cette double perte.

Acte n° 28 de l'état civil indique que l'an mil huit cent quatre vingt trois, le 28 juillet à trois heures et demi du soir, **Emilia Leclercq**, âgée de 25 ans et demi, sans profession, céli-

bataire, né et domicilié à Solre le Château, fille de Pierre Louis et de Virginie Moucheron, est décédée en la demeure de son père, rue de Liessies.

Acte n° 29 de l'état civil de Condé indique que l'an mil huit cent quatre vingt trois, le 28 juillet à onze heures et demi du matin, **Jules Eugène Deleuze**, âgé de 17 ans, cordonnier, célibataire, né à Marcinelle (B), domicilié à Solre le Château, fils d'Oscar Séraphin Eugène et d' Hortense Léopoldine Faugenette, est décédé en la demeure de son père, rue de Liessies.



Hautmont. Le 19 courant, vers midi, le volant d'une machine de l'usine de la Providence s'est rompu et ses débris ont été projetés à une grande distance, détruisant tout sur leur passage.

Le nommé Lelong Sylvin, massier, âgé de 30 ans qui se trouvait derrière la machine, a eu la tête et le haut du corps écrasé par un éclat du volant. Il était mort quand on l'a relevé. Le nommé Cait Nicolas, âgé de 53 ans, a été blessé à la tête par une brique ; son état n'est pas grave.

L'atelier des tourneurs, d'où les ouvriers venaient de sortir pour aller dîner, a été complètement anéanti.

Les dégâts matériels sont considérables; le gérant de l'usine estime qu'ils s'élèveront à plus de cinquante mille francs.

La machine est très sérieusement avariée et les éclats du volant ont détruit plus de 300 mètres carrés du bâtiment et de la toiture. Il résulte de l'enquête faite, que la cause de cette catastrophe est purement accidentelle, et qu'elle ne peut être attribuée ni à la malveillance, ni à de la négligence de la part de l'usine.

L'acte n°101 du registre de l'état civil nous indique que le 19 juillet 1883 à midi, **Lelong Sylvin Joseph**, âgé de 31 ans, massier, domicilié à Maubeuge, né à Mont sur Marchiennes, époux de Marie Amélie Evrard, fils d'Auguste et de Désirée Bartet, est décédé en

l'usine de la Providence.

☞

30/08

Guise. On a retiré du canal, non loin de la filature de M. Boqua, un cadavre qui a été reconnu pour celui du nommé Sézile, âgé de 48 ans, comptable à la tannerie de la Poterne à Guise.

La veille au soir, Sézille allait et venait sur la digue du canal d'un air inquiet et malheureux. On croit qu'il s'est volontairement noyé.

L'acte n°318 du registre de l'état civil de Guise, donnant transcription d'un acte de la ville de Saint Quentin, nous indique que le 22 aout 1883 à 5 heures, **SEZILLE Jean Louis**, employé, âgé de 48 ans, né le 8 aout 1835 à Compiègne, fils naturel de Geneviève Aline, est décédé au lieu dit le vieux port.

☞

Jeumont. Ces jours derniers, une malheureuse famille vient d'être cruellement éprouvée. Deux ouvriers de la manufacture de glace, Théophile Dehombreux, âgé de 33 ans, natif de Solre-sur-Sambre et y demeurant, et Oscar Vonnelette du même âge, domicilié à Jeumont, étaient occupés à transporter une glace fendue de 3m de circonférence environ, lorsque l'un des morceaux se détachant tomba sur le bras de Dehombreux et lui trancha l'artère.

Transporté à l'infirmerie de l'établissement pour y recevoir les soins du docteur Riche, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

L'acte n°99 du registre de l'état civil nous indique que le 2 septembre 1883 à une heure du matin, **Dehombreux Théophile**, âgé de 33 ans, ouvrier en glaces, né et domicilié à Solre sur Sambre, fils de Théophile et de Odile Dulierre, époux de Anna Hahaut, est décédé à la manufacture de glace.

☞

Jeumont. Samedi à midi, une enfant de neuf ans, Léa Bourgeois, s'est noyée au bassin de douane de la Sambre, en glissant du bateau

de son père dans la rivière. On ne s'est aperçu de l'accident que quelques instants après ; ce fut sa mère, qui, étonné de ne plus voir son enfant, donna l'alarme. La pauvre petite fut retirée immédiatement de l'eau, mais déjà trop tard.

L'acte n°107 du registre de l'état civil nous indique que le 29 septembre 1883 à une heure de relevée, **Bourgeois Léa**, âgée de 9 ans, née à Lambussart, domiciliée à Lobbes, fils de Désiré et de Poly Elise, est décédée à bord du bateau « le point du jour ».

☞

Saint Michel. Ces jours derniers, le sieur Devin Jean-Baptiste, dit Saint-Hubert, était descendu dans un puits qu'il était en train de construire ; le nommé Didier Emile, lui descendit dans une tinette les matériaux qui lui étaient nécessaires, lorsque, au moment où il descendait une tinette de briques pouvant peser environ 35 kilogrammes, le nœud qui attachait le crochet à la corde a glissé et toute la charge est tombée sur la tête de Devin, qui a eu le crâne fracturé du côté droit. Lorsque les ouvriers l'ont remonté, il avait cessé de vivre.

Devin avait attaché lui-même le crochet à la corde et s'était assuré déjà que le nœud ne glissait pas; c'était la troisième tinette, que l'on descendait avec le crochet depuis que Devin était dans le puits. Il était âgé de 59 ans.

L'acte n°186 du registre de l'état civil de Saint Michel nous indique que le 4 octobre 1883 à 10 heures du matin, **DEVIN Jean Baptiste**, âgé de 59 ans, manouvrier, né le 19 avril 1824 à Saint Michel, époux de Zélie Eléonore Chetif, fils de Jean Baptiste et de Sophie Régnier, est décédé au lieu dit la Versaine.

☞

La Flamengrie. Vendredi dernier vers six heures du matin au lieu dit le chemin des Fourches, sur le territoire de La Flamengrie, on a trouvé le cadavre du nommé Hallier Jean Baptiste-François, âgé de 73 ans, domicilié à

Buironfosse où il est né. Il était couché sur le côté dans une ornière remplie d'eau. A côté de lui était un panier en osier, un chapeau en feutre noir et des sabots. On n'a constaté sur le corps de ce malheureux qui ne vivait que d'aumônes, aucune blessure.

On suppose qu'il a succombé à une congestion cérébrale.

✂

Bavay. Un terrible accident est arrivé samedi à la carrière de sable de M^{me} veuve Levent et C^{ie}, située à proximité de la gare de Bavai.

Vers quatre heures et demie du soir, un éboulement s'est produit et le nommé Duverchin Jules, âgé de 25 ans, a été complètement recouvert, quand il fut débarrassé par ses camarades, il ne donnait plus signe de vie.

Acte de décès non trouvé.

✂

Aulnoye. Un grand malheur s'est produit au passage à niveau du chemin de fer entre Aulnoye et Leval.

Un jeune garçon de 11 ans, Carlier, de Sassegnies, était venu passer quelque temps chez sa tante, qui demeure dans les bâtiments de la compagnie, près du passage à niveau.

Vers 3 heures de l'après-midi, il voulut traverser la voie, juste au moment où arrivait l'express. Le pauvre enfant fut atteint, renversé, son corps fût broyé et le crâne ouvert.

Acte de décès non trouvé.

✂

Hon Hergies. Mardi, 12 courant, au plus fort de la tempête, le sieur Allart Noël, journalier, âgé de 23 ans, travaillait dans une grange. Tout à coup une violente rafale démonta la grande porte qui tomba sur Allart. Celui-ci fut relevé dans un état pitoyable. Le docteur Mallard, mandé en toute hâte, lui prodigua les soins les plus assidus, mais en vain ; ce malheureux jeune homme a succombé le 14, à dix heures du soir.

L'acte n°56 du registre de l'état civil nous indique que le 14 décembre 1883 à dix heures du soir, **ALLARD Noël Henri**, âgé de 23 ans, journalier, né et domicilié à Hon, fils de Noël

et de Marie Joseph Cousin, célibataire, est décédé en la demeure de Narcisse Duchâteau, rue des Sadt.

✂

Grattières-Hautmont. Avis aux mères. Le 14 de ce mois, une enfant de deux ans, la nommée Marie **Rival**, de Grattières, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante que sa mère avait déposé dans la cuisine.

La pauvre petite a succombé à ses horribles brûlures.

L'acte n°164 du registre de l'état civil nous indique que le 15 décembre 1883 à huit heures du matin, **Rival Maria**, âgée de 2 ans, née et domiciliée à Hautmont, fille de Prosper et de Céline Dubois, est décédée en la demeure de ses parents.

✂

Wignehies. Si les accidents arrivés au commencement de cette semaine, n'ont pas eu de conséquences graves, il n'en a pas été de même de celui arrivé samedi dernier à Wignehies.

Le nommé Demonceau François, manouvrier, âgé de 68 ans, retournait tranquillement à l'on domicile. M. P, agent d'assurances à Avesnelles, qui suivait le même chemin à cheval, à une allure rapide, ayant vu Demonceau devant lui, cria à doux reprises : Hop ! hop ! Mais le vieillard qui était sourd, n'entendit pas ces avertissements et obliqua précisément du côté où arrivait le cavalier. Celui-ci ne put retenir son cheval à temps et vint heurter le malheureux ouvrier qui fut rudement projeté sur tas de pierres. Le nommé Collier Alfred, terrassier, qui travaillait sur la route, se précipita au secours de la victime, mais il ne releva qu'un cadavre ; Dumonceau avait été tué sur le coup.

L'auteur involontaire de l'accident était de son côté, descendu de cheval ; il s'est empressé de donner ses nom et qualité à la gendarmerie, qui a dressé procès-verbal.

L'acte n°95 du registre de l'état civil nous indique que le 15 décembre 1883 à cinq heures du soir, **François Joseph DEMONCEAUX**,

âgé de 68 ans, manouvrier, né à Gergny, domicilié à Wignehies, fils de François et de Marie Rosalie Praulx, époux de Marie Catherine Michel, est décédé en sa demeure rue du Trieu.

✂

Hautmont. Samedi dernier vers trois heures de l'après midi, un mendiant âgé d'environ quatre vingt ans, dans domicile fixe et connu sous le nom de Pierre Philippe, est tombé mort dans l'estaminet du sieur Morin, rue des Juifs à Hautmont.

Le médecin appelé pour constater le décès a déclaré qu'il résultait de la rupture d'un anévrisme.

L'acte n°166 du registre de l'état civil nous indique que le 16 décembre 1883 à trois heures du soir, **SENOTTE Pierre Philippe**, né à Quiévy (Nord) le 19 octobre 1909, mendiant, domicile inconnu, veuf de Marie Catherine Barant, fils de Pierre Philippe et de Marie Joseph Hégo, est décédé rue de Boussières.

✂

Avesnes. Samedi dernier a été enterré à Avesnes le dernier des vieux soldats médaillé de Sainte Hélène de cette ville.

François Joseph Xavier Moutier, né le 19 octobre 1789, avait servi au 3e régiment de volti-

geurs de la garde et avait fait toutes les campagnes de 1806 à 1809. Après deux blessures reçues à la bataille de Wagram, le 6 juillet 1809, il fut réformé.

Jusqu'au dernier moment il avait conservé ses facultés. Il était chef d'une famille de 75 personnes, enfants, petits enfants et arrières petits enfants.

L'acte n°130 du registre de l'état civil nous indique que le 20 décembre 1883 à quatre heures du soir, **François Xavier MOUTIER**, âgé de quatre vingt quatorze ans, ancien surveillant d'octroi, domicilié à Avesnes où il est né le douze octobre 1789, veuf en 1eres nocces de Anne Marie Marcelline Matton et en secondes nocces de Pauline Joseph Pottiaux, fils de Louis François et de Marie Catherine Ledoux, est décédé en sa demeure, rue Sainte Croix.

Note : Arrivé au 3^e régiment de voltigeurs, 2^e bataillon, 4^e compagnie le 16 mars 1809. A fait la campagne d'Allemagne de 1809. Réformé en 1811.

AD

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse
Alain-delfosse@wanadoo.fr



Association Racines et Patrimoine

<https://www.rp59.fr>

Facebook : Racines et Patrimoine en Avesnois

Demande ou renouvellement d'adhésion 2023

M. Mme Mlle

Adh N°:

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Site internet <http://>

Cotisation annuelle : 15,00 €

Cotisation annuelle couple : 25,00 €

Cotisation membre bienfaiteur et association : 30,00 €

Ordre : Association Racines et Patrimoine

Si vous souhaitez faire un virement, vous pouvez demander le code IBAN en envoyant un mail à alain-delfosse@wanadoo.fr

Ci-joint la somme de : € par

☐ chèque bancaire ou postal ☐ espèces ☐ Virement (*)

Je désire être contacté :

◇ pour effectuer le dépouillement partiel ou complet d'une commune	OUI	NON
◇ pour participer à la rédaction de la revue trimestrielle	OUI	NON
◇ Pour participer au recensement des cartes de combattant	OUI	NON
◇ Pour participer à la rédaction d'un livre d'Or	OUI	NON

A

le

Signature :

Adresse postale de l'association : Alain Delfosse - Association Racines et Patrimoine,
7 hameau des saules, 59131 Rousies

(*) En cas de virement, envoyer le bulletin par mail : alain-delfosse@wanadoo.fr